



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.15  
2 octobre 1986

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA QUINZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 29 septembre 1986, à 15 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)  
Puis : M. TURKMEN (Turquie)  
(Vice-Président)

Allocution de M. Marco Vinicio Cerezo Arevalo, président de la République du Guatemala

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Yaqub Khan (Pakistan)  
M. del Valle (Chili)  
M. Al-Khalifa (Bahreïn)  
M. Barré (Somalie)  
M. da Luz (Cap-Vert)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 15.

ALLOCATION DE M. MARCO VINICIO CEREZO AREVALO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Cet après-midi, l'Assemblée commencera par entendre une allocution du Président du Guatemala.

M. Marco Vinicio Cerezo Arevalo, président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République du Guatemala, S. Exc. M. Marco Vinicio Cerezo Arevalo et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le Président CEREZO AREVALO (interprétation de l'espagnol) : Selon la coutume de mon pays, je vais commencer par me présenter : mon nom est Vinicio Cerezo; je suis le représentant légitime des Guatémaltèques; je suis un homme politique, un simple Guatémaltèque, avec toutes les caractéristiques propres à notre culture latino-indienne.

Nous sommes relativement silencieux et observateurs, comme l'étaient nos ancêtres indigènes. Cette attitude s'harmonise avec nos paysages variés et montagneux. Nous sommes d'un naturel rêveur et réservé, du fait de nos souffrances et de nos difficultés passées. Nous sommes patients et travailleurs car nous avons une confiance magique en un avenir meilleur. Nous sommes stoïques face à la critique et toujours disposés à surmonter les difficultés.

Nous sommes fermement convaincus de la victoire finale grâce à l'amour que nous inspirent notre terre et nos convictions historiques. Nous avons travaillé durant de nombreuses années en choisissant la voie de la non-violence pour parvenir à une ouverture politique, qui permette au peuple du Guatemala d'élire librement un gouvernement qui serait à son service et qui serait prêt à faire l'effort sérieux qu'exige l'instauration d'une société démocratique solidaire et participante.

Depuis le début, j'ai agi en toute sincérité, en toute honnêteté et en toute objectivité. C'est alors qu'ont commencé les surprises, certaines incompréhensibles, d'autres incroyables et surprenantes. On a voulu m'assassiner en raison précisément du comportement que je viens de décrire. On a tenté de m'assassiner à plusieurs autres reprises et je dois reconnaître que même maintenant

Le président Cerezo Arevalo

je comprends mal pourquoi aucun de ces attentats n'a réussi - serait-ce grâce à un peu de prévoyance et à un peu de chance, ou grâce à une grande protection de Dieu?

Le plus surprenant peut-être, c'est le peu de confiance de certains pays démocratiques dans le succès de notre tentative, ce qui a eu pour deuxième conséquence - qui a rendu les choses difficiles sur le plan politique - de nous priver virtuellement de tout appui dans notre recherche de démocratie. Cette attitude était telle que lorsque nous sommes parvenus à triompher, beaucoup en sont restés ébahis. Huit mois plus tard, certains persistent à dire que tout cela n'est guère sérieux, et qu'à l'origine de ce processus il existe un accord conclu entre le politicien qui vous parle et ceux qui ont été accusés d'opprimer le peuple du Guatemala. Je comprends cet étonnement. Ceux qui ne connaissent pas la force intérieure des Guatémaltèques ne peuvent mesurer ce dont nous sommes capables. Même dans notre pays, il existe encore certains milieux, une certaine élite qui continue à refuser de reconnaître la transformation profonde qui est en train de se produire au Guatemala.

Grâce à Dieu tout ce qui se produit actuellement est bien réel. Nous vivons un véritable processus de démocratisation. Pour la première fois depuis 42 ans, le pays est gouverné par un homme politique - avocat de profession et de convictions progressistes - qui est parvenu à la présidence avec l'appui du peuple et d'un parti représentatif de la classe moyenne urbaine, des agriculteurs et de la population indigène, et non celui des entreprises privées traditionnelles, de l'armée ou des Etats-Unis d'Amérique. Naturellement, c'est là un fait surprenant et exceptionnel dans notre histoire récente, en particulier, d'autant que la voie suivie a été pacifique et non violente. Cela n'a pas été une révolution armée, mais plutôt une mobilisation populaire au niveau national, qui a donné au Président actuel un mandat sans précédent dans l'histoire politique de notre pays.

Le président Cerezo Arevalo

Le véritable héros de cette histoire, c'est le peuple du Guatemala qui, comme toujours, a déçu les attentes de ceux qui voulaient le juger à la lumière de réalités différentes.

Contre toute attente, les différents secteurs de notre société - une société divisée par les profondes inégalités économiques, divisée pour des raisons culturelles et raciales, polarisée par la guerre et l'affrontement, en butte à la fraude électorale et à la répression, à la corruption et à l'inefficacité de son élite - ont choisi un processus électoral, la non-violence et la participation pour décider de leur destin. De plus, à la différence d'autres communautés nationales de la région, chaque secteur a fait sa part en contribuant à l'instauration de cette démocratie. Le peuple a gagné son droit à exercer sa souveraineté et, faisant mentir ceux toujours prêts à méjuger sa capacité, sa force et son aptitude à prendre des décisions, il décide, vote et appuie, non seulement un parti et un homme, mais tout un processus démocratique.

C'est la raison pour laquelle, en choisissant la concertation comme méthode de gouvernement, j'ai opté pour les pauvres et la classe moyenne. Je dois reconnaître à ce propos que le moment venu, l'armée et les secteurs de l'entreprise traditionnelle ont accepté la volonté populaire.

Mais reconnaître que c'est le peuple et non l'élite au pouvoir qui a été le principal acteur dans ce processus de démocratisation n'est pas seulement surprenant mais fondamental dans l'analyse de la réalité guatémaltèque.

Contrairement à tous les pronostics, ce sont les Indiens, les analphabètes, les paysans, les travailleurs et la classe moyenne qui ont participé massivement aux élections. Contrairement à ce qu'indiquaient les analystes, le peuple a agi en toute conscience de ce qu'il faisait; il a choisi le changement; il s'est engagé à parvenir à la démocratie; il s'est refusé au découragement; il a surmonté la douleur causé par la mort des siens et il s'est lancé sur la voie de ceux qui construisent leur propre avenir.

Il y a eu participation plus importante des classe moyenne et populaire et davantage d'abstention et de désenchantement dans les secteurs économiquement supérieurs. Mais d'une façon générale, une volonté incontestable s'est affirmée : nous, nous voulons la démocratie; la démocratie pour les analphabètes et les paysans, pour la classe moyenne et les professionnels, pour les riches et les

Le président Cerezo Arevalo

militaires, mais la démocratie que nous avons choisie, celle que nous voulons voir respectée, acceptée et appuyée par tous.

Les Guatémaltèques en ont assez de souffrir. Ils veulent maintenant vivre avec espoir. Nous avons consenti notre part de sacrifices et nous avons le droit de poursuivre notre chemin en toute sérénité, avec prudence, avec le minimum de sacrifices humains et avec le moins de haine possible. Mais la tâche est énorme et c'est précisément l'histoire que je souhaite raconter.

Nous avons trouvé le Guatemala dans un état catastrophique, avec tous ses indices statistiques négatifs : la faim, l'analphabétisme, le chômage, dont je ne donnerai pas les chiffres pour qu'on ne pense pas que je veux insister sur nos maux et provoquer la pitié dans une sorte de masochisme collectif. Je connais ces chiffres; ils figurent dans nos dossiers. Nous savons quels problèmes nous avons à résoudre. Mais le plus difficile, c'est que nous avons affaire à une société désinstitutionnalisée, une société dont tous les secteurs avaient perdu foi en la capacité de leurs institutions de régler les problèmes et de participer à la prise des décisions, une société où les besoins les plus pressants des classes moyenne et populaire étaient réprimés et où l'élite au pouvoir dans chaque secteur de la société se complaisait dans l'anarchie, la corruption et l'opportunisme.

Pareille situation aurait pu conduire le Guatemala à une guerre ouverte aux conséquences incalculables. Mais il n'en a pas été ainsi et nous avons trouvé le chemin de la paix, grâce à la participation démocratique. A ce sujet, je crois de mon devoir de dire tout d'abord ma reconnaissance au peuple guatémaltèque et à ses classes moyenne et populaire qui, en dépit de la répression et des incitations au désespoir, ont persisté dans leur longue quête pour la démocratie et sont parvenus à créer les conditions propices à l'ouverture politique qui devait permettre d'entamer ce processus.

Je tiens aussi à dire ma reconnaissance aux dirigeants politiques des divers partis qui ont su interpréter les aspirations du peuple, qui se sont refusés à l'opportunisme de la classe dirigeante ou au désespoir provoqué par la répression. Je pense en particulier à mon parti, la démocratie chrétienne guatémaltèque, qui, dans les pires moments, a su conserver l'espoir et la porte ouverte à une solution. Plus de 300 de nos camarades ont fait don de leur vie pour le changement démocratique et si nous avons conservé la foi, c'est grâce à leur exemple.

Le président Cerezo Arevalo

Ma reconnaissance va aussi à cette génération d'officiers qui, en 1982 et 1983, ont pris la décision de rompre avec le passé et de contribuer à créer les conditions propices à la mise en oeuvre du processus politique. Ils ont ainsi évité l'erreur commise par les gouvernements autocratiques de la région qui, par leur intransigeance, ont conduit certains peuples frères à l'affrontement permanent.

En choisissant le parti des pauvres, de la paix et de la démocratie, l'Eglise catholique a permis à la population de conserver l'espoir et à la classe populaire où elle a tant d'influence, de rechercher avec prudence des solutions de rechange.

Dans les secteurs économiques, que l'on sait traditionnels et conservateurs, se sont trouvés des dirigeants qui sont parvenus à éveiller l'intérêt pour une issue démocratique et qui ont engagé la discussion dans une direction où on l'estimait impossible.

Que dire également des secteurs populaires organisés, des coopératives, des organisations syndicales qui, bien qu'ils aient été les principales victimes, ont pour la plupart d'entre eux choisi la voie de participation pacifique, n'ayant à coeur que la création d'une société pluraliste?

Aujourd'hui, nous avons pour tâche de reconstruire le Guatemala. La réalité historique que je viens d'exposer explique pourquoi nous pouvons désormais dire que la décision que nous avons prise est de reconstruire le Guatemala par la voie de démocratie. C'est une décision collective et non pas le fruit d'un groupe révolutionnaire ou d'un parti politique isolé. C'est la décision de tout un peuple. La mission qui est la nôtre aujourd'hui n'est donc pas simplement à court terme. Elle va au-delà des élections et son objectif fondamental est de transformer la société que nous avons trouvée, une société de répression et d'anarchie qui doit être remplacée par une société libre et pluraliste, dont les institutions se consacrent à la recherche du bien commun.

Dans une première phase, on m'a confié la tâche de conduire cette mission et de coordonner l'effort national de reconstruction. Je dois dire que le premier dilemme auquel la nation ait été confrontée a été l'impatience naturelle de certains secteurs puissants du pays. Nous avons dû répondre à de nombreuses questions. A quel rythme s'opérerait le changement? Qui en profiterait? Pour répondre à ces questions et à d'autres, nous avons décidé de faire un effort d'imagination. Nous avons essayé de trouver nos propres réponses, nos propres

Le président Cerezo Arevalo

solutions, car nous traversons précisément une période de crise pour les modèles traditionnels.

En résumé, je peux dire que nous avons choisi un projet à long terme qui ne se limite pas à la durée de mon mandat présidentiel. Je suis temporairement le guide de ce processus. J'ai décidé, en ma qualité de citoyen élu par le peuple, d'oeuvrer à l'entreprise nationale pour le bien des générations futures.

Nous voulons une société organisée et participative, mais en fonction des intérêts nationaux et pas seulement des intérêts de tel ou tel secteur, de tel ou tel groupe. Nous voulons une société qui fonctionne et qui se structure en fonction de l'être humain - de l'homme ou de la femme, de l'Indien ou du Métis -, créant ainsi les conditions qui lui permettent de se réaliser et de s'épanouir.

Nous aspirons à cette société et quand nous le disons, nous le disons sérieusement. Nous avons la volonté de construire cette société et, jusqu'à présent, cette volonté nous a permis de surmonter tous les obstacles. Je ne vois donc pas pourquoi nous n'y arriverions pas. Nous aspirons à une société pour laquelle le passé ne sera ni une raison de nous plaindre ni une raison de pleurer - cela nous ne le voulons plus. Nous n'avons pas à avoir honte de notre passé. C'est le nôtre. Mais nous voulons notre identité propre et construire nous-mêmes notre avenir. Nous voulons une société où règne l'ordre, où l'on puisse avoir une opinion différente, où la paix règne parce que le pouvoir utilise les mécanismes institutionnels pour régler les divergences et non la force. Nous voulons une société où les ressources naturelles et celles qui sont le fruit des efforts des hommes sont au service des besoins de tous et non de quelques-uns seulement. Enfin, nous voulons une société démocratique conçue, non pas comme un simple instrument servant de petits intérêts, mais comme un moyen de rechercher la perfection dans les relations humaines.

Le président Cerezo Arevalo

Nous devons redéfinir la démocratie. Et nous pourrons alors constater clairement que le Président des Guatémaltèques n'a pas été élu pour présider à une tragédie, mais qu'il l'a été pour être le guide d'un peuple qui veut être maître de son propre destin.

Je suis ici pour dire que nous sommes engagés sur ce long chemin qui nous conduira au changement, car nous pensons que les changements sont la conséquence et non le début d'un processus. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans cette voie avec énergie, pas à pas, mais avec prudence et patience.

Nous ne voulons pas faire marche arrière. En repoussant les exigences des impatientes, des opportunistes, de ceux qui n'ont pas su oublier leurs souffrances, nous demandons à notre peuple et aux peuples du monde entier de nous aider à porter notre croix, non pour nous crucifier mais pour glorifier l'effort que nous faisons pour contribuer à la création d'une nouvelle humanité, qui aille de l'avant et ne se détruise pas.

Je demande à chacun de respecter notre espoir et de ne pas nous juger d'après ce que nous avons souffert, car, je le répète, les Guatémaltèques ont déjà payé le prix de leurs souffrances.

Conscient de la décision des Guatémaltèques, j'ai proposé que nous nous mettions d'accord pour déterminer les stratégies et les processus de changement, c'est-à-dire, pour reprendre les mots d'Aristides Calvani, que nous arrivions à un accord maximum dans le cadre du désaccord. Cela revient à rechercher les points d'accord qui nous unissent et non ceux qui nous séparent; à repousser les dichotomies traditionnelles et à apprendre à vivre ensemble et à nous accepter tels que nous sommes; à promouvoir une pensée multiple et pluraliste.

Depuis le début, j'ai compris combien il serait difficile d'appliquer cette méthode lorsque certains intellectuels ont affirmé que la concertation était impossible, comme si le monde avait définitivement rejeté les possibilités de parvenir à un accord.

Il est vrai que parvenir à un accord exige des dirigeants un acte d'humanité; ils doivent reconnaître qu'ils ne détiennent pas la vérité absolue; un accord exige que l'opportunisme du moment soit abandonné au profit des valeurs importantes et historiques; il faut du courage pour ne pas compter sur une reconnaissance immédiate et pour laisser à l'histoire le soin de juger.

Le président Cerezo Arevalo

Bref, il faut un être profondément convaincu de ses propres idées pour ne pas avoir peur de les confronter à celles des autres.

L'histoire démontre que la raison n'est pas unilatérale, et que les hommes souvent ne veulent pas reconnaître les leçons de l'histoire.

Personnellement, j'ai la conviction que nos dirigeants nationaux seront capables de régler ce dilemme en fonction de ce qui est important et non de la situation à court terme; en fonction des intérêts de la nation et non des intérêts personnels; en fonction de l'histoire et non du moment, bien que je sois absolument certain que le peuple saura choisir, c'est-à-dire qu'il choisira ceux qui lui sont attachés et non ceux qui ne sont attachés qu'à leurs propres intérêts.

Mais en dernière analyse, notre effort d'imagination doit nous conduire à promouvoir des idées novatrices pour notre pays. En pratique, nous nous efforçons de combiner les stratégies et les techniques qui seront nécessaires pour atteindre nos objectifs. Ces objectifs, fixés dans le "Plan national" adopté par la population en décembre 1985, lorsqu'elle nous a élus pour gouverner dans l'exercice de sa souveraineté légitime, ont été décrits au début de mon intervention. Les stratégies qui doivent permettre de réaliser ces objectifs sont divisées en trois grandes politiques à court et à moyen termes et se fondent sur l'esprit de concertation et de démocratie que nous désirons forger. Ces politiques refusent les dichotomies traditionnelles parce que nous ne voulons pas tomber dans la polarisation et l'affrontement, et refusent de définir un modèle économique parce qu'aucun modèle ne peut s'adapter à notre réalité.

Nous sommes partis du concept que la technique n'est qu'un instrument au service des décisions politiques. Nous croyons que l'homme ne vit pas pour l'économie mais que c'est elle au contraire qui doit être utilisée au service de l'homme. Nous refusons de réduire les conflits du monde et de la société moderne au dilemme : les bons et les mauvais, l'affrontement entre l'Est et l'Ouest. Nous préférons opter pour les valeurs et non pas pour les positions et, partant, pour les démocraties pluralistes et non pour les régimes autoritaires quels qu'ils soient. Nous avons, en conséquence, trois politiques.

Tout d'abord, une politique sociale pour institutionnaliser la démocratie. Dans ce domaine, l'action du gouvernement a pour but de créer les mécanismes institutionnels nécessaires pour arriver à la solution des différends et réunir les

Le président Cerezo Arevalo

conditions qui permettront aux Guatémaltèques d'exercer leurs droits constitutionnels sans autres limitations que celles que la loi prévoit. C'est dans ce domaine que nous avons été le plus sévèrement critiqués dans le monde, mais c'est également dans ce domaine que nous avons obtenu nos plus grands succès sur le plan national.

Une activité constante des syndicats et des agriculteurs, des revendications permanentes de la part de certains secteurs organisés et une critique constante - parfois sévère - de la part de l'opposition sont les meilleures preuves que cette participation est ouverte à tous et que chacun peut s'en prévaloir en toute sécurité dans une nation où il n'y a pas si longtemps toute dissidence était un motif suffisant à répression.

Dans ce domaine également, des faits, jusqu'alors insolites, deviennent pratique courante dans l'exercice des droits : recours à la loi contre le président, recours, avec succès, à l'habeas corpus dans des affaires instruites sous le gouvernement actuel, existence d'organisations qui s'emploient constamment par des actions militantes à retrouver les personnes disparues dans le passé (sans autre raison que des soupçons de surveillance ou prétendues menaces de fonctionnaires du gouvernement). Tout cela, sans qu'aucun parti politique ou organisation populaire ait pu à aucun moment se plaindre d'actions répressives, de disparitions physiques, de torture ou d'assassinats dont certains de leurs membres auraient pu faire l'objet.

Naturellement, au Guatemala, comme en tout autre pays du monde, le gouvernement ne peut éviter ni prévoir certains actes criminels de groupes de délinquants de droit commun, de terroristes ou d'organisations d'extrême droite, mais il a pris la décision d'agir avec énergie contre tout groupe ou organisation quelle que soit son affiliation, qui commettrait des actes illégaux, et a déjà traduit en justice des individus suspectés de tels actes.

Dans ce domaine, nous nous efforçons d'établir des normes de référence pour l'action sociale : premièrement, le gouvernement se porte garant de l'exercice des droits constitutionnels; deuxièmement, dans le cas d'actes qui pourraient violer un droit constitutionnel, le citoyen peut recourir à la Cour suprême de justice ou à la Cour constitutionnelle afin d'exiger réparation de l'action gouvernementale; troisièmement, toutes les organisations politiques, sociales, syndicales ou des

Le président Cerezo Arevalo

droits de l'homme doivent se conformer à la loi et à la constitution; quatrièmement, le gouvernement exercera ses pleins pouvoirs pour punir ceux qui transgressent ces limites légales et constitutionnelles. Jusqu'à présent, nous avons recouru à cette faculté avec prudence et souplesse, conscients de la nature de l'étape que nous traversons. Il importe de signaler que jusqu'à présent, tous les conflits sociaux ou syndicaux qui ont exigé l'intervention du gouvernement ou du président, ont été réglés par la concertation, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force, et dans les limites de la loi.

Quelques mots maintenant sur l'activité des guérilleros. Au Guatemala continuent de se produire sporadiquement certains actes subversifs dans certaines régions isolées du nord et du nord-ouest du pays. Ils se réduisent à des activités terroristes qui font des victimes inutiles et qui causent des dommages à des villages très éloignés peuplés de paysans autochtones. Il semble que l'on veuille imposer à ces populations des souffrances imméritées plus grandes encore, ajoutant ainsi la violence à leurs traditionnels problèmes dus au retard économique, social et politique. Cela rend aussi encore plus difficile et coûteux pour eux tout ce qui permettrait de subvenir à leurs besoins les plus impératifs. Pour notre part, nous avons adopté vis-à-vis de la guérilla une attitude de légitime défense d'un processus qui appartient au peuple.

Nous avons fait preuve de compréhension et de prudence, mais en même temps de fermeté. Nous avons en effet décidé de traduire en justice certains dirigeants guérilleros mais nous avons également pardonné à ceux qui se sont rendus volontairement, à ceux qui ont décidé de descendre de leurs montagnes au fur et à mesure que la nouvelle de ce processus d'ouverture et de respect a gagné les régions les plus éloignées.

Il est certain que de nombreuses personnes qui ont participé par le passé à l'action subversive, en particulier les agriculteurs, l'ont fait parce qu'elles pensaient qu'il n'existait pas d'autre alternative à la participation; mais le succès de l'ouverture démocratique et la conviction largement répandue qu'ils avaient été trompés par de fausses promesses, ont démenti la théorie que la lutte armée était la seule issue aux problèmes nationaux. Il est de fait qu'il est regrettable que la rigidité orthodoxe et méthodologique d'un mouvement vaincu continue de causer des souffrances à certains groupes très réduits de la population rurale.

Le président Cerezo Arevalo

Dans la pratique, cette lutte stérile n'est qu'un obstacle au développement des régions qui étaient affectées dans le passé par la violence. Le gouvernement démocratique devra aussi utiliser certaines ressources non pas pour satisfaire des besoins impératifs mais pour assurer la protection et la sécurité de ceux qui sont obligés de participer à une cause perdue, à une cause dépourvue de raison d'être.

Comme le disait à juste titre un paysan à qui je parlais : "de quel droit un homme qui se prétend dirigeant révolutionnaire, du seul fait qu'il porte un uniforme vert olive, peut-il qualifier d'erreur la décision populaire et s'opposer à cette décision par les armes; le peuple a choisi la démocratie et les guérilleros ont perdu la bataille; le moins qu'ils puissent faire est d'accepter la volonté populaire".

Le président Cerezo Arevalo

Pour ma part et au nom du gouvernement, comme représentant du peuple, j'ai invité les groupes qui continuent d'être hostiles à réviser leur position, à analyser les circonstances qui règnent aujourd'hui et à prendre en compte la volonté du peuple qui souhaite participer à l'activité politique institutionnelle, dans un pays qui s'efforce pacifiquement d'établir une démocratie pluraliste et participative. Il y a de la place pour tous au Guatemala.

Nous sommes passés du concept de sécurité nationale que l'on prétendait rechercher dans le passé à la doctrine de la stabilité aujourd'hui. Le problème de la stabilité est vicié par une erreur conceptuelle qui, en pratique, consiste à penser que la rébellion est un objectif en soi, et à oublier l'aspect essentiel qui est le bien-être du peuple lui-même. Les attitudes dogmatiques font de la méthode un objectif ou une manière d'être.

Cette même erreur conceptuelle avait conduit notre armée à considérer la sécurité nationale comme un objectif en soi. Cela a changé maintenant. Dans le cadre du changement doctrinaire qui commence dans notre pays, nous avons établi avec clarté que la sécurité nationale n'est pas un objectif en soi, mais un instrument au service de la stabilité qui, avec le développement, permettrait de créer un Etat social de paix et d'harmonie qui conduira au bien-être. Il faut dire que la sécurité et le développement sont des instruments au service de la stabilité, et c'est là une condition du bien-être. La doctrine qui inspire aujourd'hui le Gouvernement du Guatemala est celle de la "stabilité nationale" favorable à la démocratie et au développement, et nous avons abandonné la doctrine de la sécurité nationale.

En ce qui concerne la politique économique, nous avons dû faire face au désordre, à la corruption, à la fuite des capitaux, à la spéculation, à la dévaluation monétaire, au chômage et au sous-emploi, ainsi qu'aux problèmes traditionnels du faible niveau des salaires, à la concentration des moyens de production et à la fraude fiscale. Notre démocratie naissante doit par conséquent affronter les problèmes économiques en leur opposant la ferme décision du peuple conscient de ses responsabilités, qui apporte sa contribution au développement de notre pays, non pas en fonction d'intérêts étroits, mais compte tenu de la vocation démocratique de ce pays. Le gouvernement, qui représente le peuple, a adopté un plan de réorganisation économique afin de stabiliser notre monnaie, de fournir aux

Le président Cerezo Arevalo

pays les intrants nécessaires à la production et d'ouvrir de nouvelles lignes de crédit pour parvenir à un équilibre entre les décisions financières qu'imposent certaines conditions économiques aux couches moyennes et élevées de la population, afin que cela bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin.

Les effets de ce plan de réorganisation ont été positifs, mais l'acceptation par consensus de ce plan, par le biais du dialogue qui doit permettre d'arriver "à un accord maximum dans le cadre du désaccord" est peut-être l'acquis le plus important jusqu'à présent. Le succès de la concertation apparaît clairement dans le fait que les conflits socio-économiques auxquels ce gouvernement est confronté sont très peu nombreux. Le programme de réorganisation économique a déjà obtenu quelques résultats et a donné les moyens au peuple de retrouver confiance dans les institutions, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la violence pour créer un nouveau modèle de contrat social. Le résultat tangible de cette nouvelle prise de conscience, c'est la paix et la dynamique économique qui ont mis la production nationale au service de tous les Guatémaltèques.

Mais nous devons passer de l'isolement international à la politique de neutralité active. La polarisation, l'affrontement et l'intolérance qui ont provoqué la tragédie au Guatemala, ont également conduit le pays à un isolement qui a laissé indifférents certains gouvernements antérieurs et qui a eu de graves conséquences politiques, financières et commerciales. Notre pays a perdu sa confiance dans la communauté internationale. Les sources de financement extérieures ont été très largement limitées et nos relations commerciales, politiques et diplomatiques se sont également détériorées.

Les gouvernements ont adopté une attitude défensive à la fin des années 70 et au début des années 80. L'image négative de ces gouvernements a conduit à une perception déformée de notre évolution, de nos attitudes et de nos valeurs.

Sans nier la gravité de la réalité antérieure, ni la dureté des affrontements, les exagérations ont été telles que la réalité paraissait déformée, aux yeux mêmes des acteurs et participants que nous étions à ce drame. Ceux qui vivaient ces faits ainsi que ceux qui les jugeaient avaient une propension systématique à les déformer.

Un fait est en tout cas certain : la violence était devenue un dénominateur commun dans nos relations normales. La violence était partout, l'atmosphère était

Le président Cerezo Arévalo

empreinte de cette violence et elle conditionnait chacune de nos attitudes. Malgré cela - probablement à cause de notre culture utopique et magique, notre humanisme ancestral et notre croyance religieuse - au lieu de devenir un style de vie, cela a été pour nous une raison de rejeter systématiquement les gouvernements autoritaires et la violence comme instrument politique. Ce refus de la tragédie, de la force et de l'affrontement est à l'origine de l'attitude populaire en faveur de la démocratie, d'un mouvement politique non violent dans les affaires intérieures et de la recherche de la paix dans le domaine extérieur.

Le peuple du Guatemala aspire depuis longtemps à la paix, et c'est la raison pour laquelle il appuie la thèse de la concertation comme méthode de travail pour ce nouveau gouvernement démocratique et la théorie de la neutralité active dans les affaires régionales. Dans le tréfond de la société guatémaltèque, la volonté d'en finir avec le passé et de rechercher un avenir optimiste est ce qui déterminera l'attitude de tous les secteurs politiques et sociaux guatémaltèques pendant de nombreuses années et ce qui convaincra les électeurs. D'où la décision du gouvernement de se tourner vers l'avenir et non pas vers le passé, car du fait de la dureté de la lutte, de nombreux groupes partie prenante dans cet affrontement seront touchés et au lieu de créer des conditions nécessaires à l'entente et à l'institutionnalisation de la démocratie, on susciterait un nouvel affrontement.

Mais dans la mesure où on ne peut pas nier l'histoire, on a oeuvré pour renforcer le système judiciaire, pour en faire un instrument légal et pacifique de la justice. Le gouvernement, l'exécutif, fera face à la vérité historique : la Cour suprême, les tribunaux, le désir de justice. C'est là que nous trouvons concrètement la raison du peu de chance de succès qu'ont les groupes organisés qui souhaitent obtenir la vengeance en recourant au système judiciaire. Ces désirs de vengeance sont autant de séquelles d'une tragédie douloureuse, mais ils appartiennent au passé et ne peuvent contribuer en rien à l'avenir.

Sur le plan international, notamment en ce qui concerne notre région d'Amérique centrale, ce désaveu de la violence, cette volonté de paix du peuple guatémaltèque nous a inspiré le refus d'affrontement entre pays frères et nous a conduits à rechercher des solutions diplomatiques négociées ainsi qu'un instrument permanent de concertation et d'accord.

C'est la raison pour laquelle nous proclamons notre neutralité active, nous appuyons sans réserve les efforts de Contadora et nous avons proposé un parlement

Le président Cerezo Arevalo

d'Amérique centrale au cours d'une réunion des présidents qui a eu lieu au Guatemala, dans le village de Esquipulas.

Je sais qu'il est nécessaire d'expliciter certaines thèses qui sont le fondement de notre position et qui déterminent notre attitude au plan international. Nous voulons des relations internationales sans complexe idéologique. L'un des principes fondamentaux de notre position politique est le pluralisme idéologique. Nous affirmons que les sociétés et les peuples ont le droit d'avoir leurs propres convictions idéologiques et qu'ils doivent promouvoir le modèle social qu'ils jugent le plus approprié. Nous croyons que le pluralisme dans une société démocratique est la base fondamentale de la paix. C'est la raison pour laquelle nous affirmons que notre neutralité active n'est pas une neutralité idéologique.

Nous sommes pour une démocratie dans le monde et nous affirmons le droit des peuples de participer ouvertement à l'élaboration de leur propre destin. Nous ne croyons pas aux gouvernements autoritaires, parce que nous ne reconnaissons pas le droit de quelque groupe, parti ou élite dirigeante que ce soit à limiter la souveraineté populaire. Mais nous ne refusons pas d'avoir des relations avec un gouvernement qui représente son peuple de façon légitime, quelle que soit son idéologie. Nous exigeons des relations de respect mutuel et nous repoussons énergiquement toute agression physique contre notre territoire. Nous nous engageons à ne pas nous livrer à des actes d'agression contre quelque pays que ce soit, si ce n'est dans l'exercice légitime de notre droit de défense.

Nous proclamons la nécessité d'un respect mutuel dans un monde interdépendant comme celui où nous vivons. Les organisations internationales émettent des jugements de valeur sur les actes des pays Membres. Mais par ailleurs, dans le monde international moderne, il n'y a pas de président ni chef de gouvernement au monde qui ne reçoive chaque jour un nombre plus ou moins important de messages de protestations, des critiques, des pétitions ou des messages d'appui de groupements les plus divers. Qui plus est, le Gouvernement démocratique du Guatemala n'est pas soucieux des préoccupations, commentaires ou même critiques que d'autres gouvernements peuvent exprimer sur son action. Nous leur demandons seulement d'être prêts à entendre nos objections et à en discuter, de respecter notre réalité et de juger les faits avec objectivité.

Le président Cerezo Arevalo

Notre pays est ouvert aux visiteurs, car nous voulons que notre réalité soit constatée de près et sans passion. Nous accueillerons toujours avec bienveillance les suggestions ou contributions qui amélioreraient l'action gouvernementale. Nous demandons par conséquent que l'on nous traite avec respect et que l'on ne tourne pas en dérision notre passé et nos sentiments.

Le président Cerezo Arevalo

Ce que nous rejetons ce sont les agressions directes d'un pays contre un autre; historiquement l'Amérique centrale a été la victime d'agressions militaires ouvertes ou dissimulées. Nous refusons cette option et nous la dénonçons comme étant inacceptable. Je dois dire que ces agressions sont venues dans le passé de pays aux convictions idéologiques diverses. Face à l'agression qui peut conduire à des conflits entre les nations, nous proposons une autre voie : la diplomatie et les méthodes politiques. D'où notre neutralité active : nous ne justifions ni expliquons les guerres régionales qui ne produisent que des destructions, qui ne produisent que la mort. Nous ne reconnaissons pas non plus un droit international ou idéologique à provoquer des affrontements entre pays frères. Les guatémaltèques affirment que la violence, même sous le label "révolutionnaire", est aujourd'hui, à ce moment historique, un obstacle au développement parce que les fonds sont alors consacrés aux armes et non pas à la satisfaction des besoins.

Nous affirmons notre neutralité face aux divergences qui peuvent exister entre les pays de l'Amérique centrale et, en même temps, notre participation résolue sur le plan diplomatique et politique, à la promotion de l'entente, à la mise en oeuvre de mécanismes d'intégration ainsi que notre ferme appui au mouvement de paix démocratique et pluraliste. C'est la raison pour laquelle, face au problème du Nicaragua, nous apportons notre sympathie aux partis politiques qui luttent pacifiquement pour l'ouverture d'un espace de participation. Sans prendre parti quant à la lutte armée, nous croyons que les raisons de la lutte diminueront à mesure que l'espace politique s'élargira, sans préjugé idéologique, grâce aux attitudes pluralistes et dans le respect inconditionnel des secteurs sociaux et politiques de l'opposition.

Dans cet effort, il est indéniable que les superpuissances ont un rôle important à jouer et une responsabilité historique particulière. Le monde a été affecté par une constante rivalité entre elles, provoquant parfois des conflits internes et même des affrontements internationaux, nous devons le reconnaître, du fait de l'initiative de ces deux puissances ou sur la demande de groupes politiques nationaux, mais dans les deux cas avec des conséquences égales.

En ce qui concerne l'Amérique latine et, en particulier, l'Amérique centrale, l'influence directe ou indirecte de l'Union soviétique a donné aux affrontements politiques nationaux un caractère international, avec le risque de voir ces

Le président Cerezo Arevalo

problèmes interaméricains s'inscrire dans ce qu'on appelle l'affrontement Est-Ouest. Nous prétendons échapper à cette alternative, mais nous soutenons qu'il faut rejeter la guerre et les affrontements armés car la situation stratégique de l'Amérique centrale la rend vulnérable à une telle éventualité. Les gouvernements régionaux, par conséquent, auraient l'énorme responsabilité de provoquer ou d'éviter un holocauste s'ils n'agissent pas avec prudence dans la situation historique que nous vivons. Le moment exige que l'on rompe avec les orthodoxies, que l'on repousse les alignements conflictuels, que l'on réaffirme un ordre de priorités : avant tout l'intérêt national, ensuite l'intérêt régional et enfin l'intérêt international.

Aussi, au nom des hommes et des femmes de mon peuple, las de la violence et de l'injustice, aspirant à la stabilité politique nécessaire au développement, j'ose demander aux superpuissances qu'elles mettent fin à leur rivalité pour nos territoires et qu'elles se retrouvent à la table des négociations pour définir l'aide qu'elles peuvent nous apporter. Nous saluons tous ceux qui veulent contribuer à la consolidation de la démocratie dans nos pays afin que ce soient nos peuples et non des ordinateurs qui décident du destin de nos nations.

Je crois fermement que les nations développées d'Europe et d'Orient peuvent jouer dans ce drame un rôle tout particulier : obliger à la modération dans le traitement de nos conflits et favoriser une évolution basée sur la démocratie et le pluralisme, faute de quoi tous nos pays auront l'honneur redoutable de partager le risque de voir nos espoirs d'une vie meilleure anéantis.

En tant que président du Guatemala et au nom de mon peuple, je suis conscient de l'importance historique des moments que nous vivons et je me mets au service des nations du monde afin qu'avec la bonne volonté d'un pays magique, riche en histoire et en espérances, nous puissions contribuer à la naissance d'une nouvelle humanité ainsi qu'à la réalisation de l'utopie qui, depuis la deuxième guerre mondiale, a conduit à la création de notre respectable Organisation : la recherche de la consolidation de la paix.

Le PRESIDENT, au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Guatemala pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Marco Vinicio Cereso Arevalo, président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. YAQUB-KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi une fois de plus de présenter mes félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale. Sous votre férule compétente et judicieuse, la présente quarante et unième session ne manquera pas d'obtenir des résultats importants et de grande portée.

Je tiens à saisir cette occasion de rendre un hommage particulier à S. Exc. M. Pérez de Cuéllar pour ses efforts inlassables tendant à promouvoir la paix et l'harmonie internationales et à défendre le principe de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Dans son rapport, la présentation lucide des travaux de l'Organisation met en évidence les défis impressionnants aussi bien que les occasions sans précédent auxquels sont confrontés l'Organisation des Nations Unies et ses Etats Membres. La délégation pakistanaise espère qu'à ce stade critique le Secrétaire général restera le timonier de l'Organisation mondiale.

Bien que 41 années se soient écoulées depuis que les buts et principes qui ont inspiré la volonté collective de l'humanité à créer l'Organisation des Nations Unies pour ouvrir une ère de conduite interétatique régie par le respect des droits, la justice et l'équité, le monde connaît encore les convulsions de la lutte et de la tourmente.

M. Yaqub Khan (Pakistan)

Les problèmes qu'affronte l'humanité n'ont rien perdu de leur acuité; la polarisation entre l'Est ou l'Ouest demeure; la course aux armes nucléaires menace la survie même de l'humanité; le fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres s'est élargi et le recours à la force et à l'ingérence dans les affaires intérieures d'Etats souverains a augmenté.

Dans notre région, les principes de la Charte ont été violés de la façon la plus flagrante par l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan. Depuis près de sept ans, en dépit de la présence de 120 000 troupes étrangères, le peuple afghan, fidèle à ses traditions historiques et à son tempérament, mène une lutte de résistance nationale héroïque contre la force imposée par une superpuissance. Il s'est montré indomptable dans son courage, constant dans sa détermination et fier dans l'adversité. A l'intérieur de l'Afghanistan, on poursuit un dessein sinistre en recourant au génocide et au déracinement à grande échelle de la population. Cette politique n'a eu pour conséquence que de renforcer la lutte afghane. On estime que un million d'Afghans ont perdu la vie. Cinq millions, soit un tiers de la population du pays, ont été contraints de se réfugier au Pakistan et en Iran. Les 3 millions d'Afghans qui se trouvent au Pakistan, représentent la plus grande concentration de réfugiés au monde. Nous continuons de subvenir à leurs moyens de subsistance, conformément à nos devoirs islamiques et humanitaires. Nous sommes reconnaissants aux Etats amis et aux institutions internationales de nous avoir aidés à nous acquitter de cette responsabilité humanitaire.

Outre ce très lourd fardeau, l'intervention soviétique en Afghanistan menace sérieusement la sécurité même du Pakistan. C'est ainsi que nous assistons quotidiennement à des violations de nos frontières, qui ont entraîné de graves pertes en vies humaines et des dommages. Notre territoire est aussi le théâtre d'actes de sabotage et de subversion de plus en plus nombreux, qui s'accompagnent de menaces et de pressions.

Le Pakistan souhaite que soit rapidement mis fin au conflit en Afghanistan, lequel ne tolère pas de solution militaire. Nous nous sommes engagés à rechercher une solution politique, juste et équitable, sur la base des principes que l'Assemblée générale a fait siens. Le Pakistan a oeuvré sincèrement et de façon constructive à l'élaboration d'une solution de ce genre, lors des entretiens

M. Yaqub Khan (Pakistan)

séparés de Genève, tenus sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies et de son représentant personnel, auxquels je tiens à rendre hommage ici.

Le sort d'un règlement politique dépend désormais de l'acceptation d'un calendrier pour le retrait rapide des troupes soviétiques. Ce calendrier doit être de courte durée de façon à respecter les demandes réitérées de l'Assemblée, exigeant un retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères d'Afghanistan. Ce règlement répondrait également aux vœux du peuple afghan et permettrait aux réfugiés de rentrer chez eux dans la sécurité et l'honneur. Le retrait symbolique de six bataillons soviétiques est un premier pas dont nous nous félicitons. Mais ce qu'il faut, ce n'est pas un retrait symbolique mais un retrait total et rapide de toutes les forces soviétiques du territoire afghan.

Le Pakistan continuera de coopérer pleinement avec le Secrétaire général des Nations Unies et son représentant personnel, M. Diego Cordovez, à la recherche d'une solution politique équitable à la situation en Afghanistan. Les pourparlers de Genève ont atteint un stade critique. Nous espérons qu'à la présente session, l'Assemblée générale prendra, une fois encore, une décision qui réponde aux vœux de la communauté internationale et de la conscience du monde en général, afin que cesse au plus vite l'intervention militaire étrangère en Afghanistan, que ce pays recouvre un statut indépendant, souverain et non aligné, et que les réfugiés afghans puissent regagner leurs foyers, dans la sécurité et l'honneur.

Notre politique à l'égard de l'intervention étrangère au Kampuchea repose sur les mêmes principes. Le Pakistan appuie le gouvernement de coalition du Kampuchea, sous la direction du prince Norodom Sihanouk, ainsi que sa lutte pour l'indépendance nationale. L'imposition d'un régime par la force des armes étrangères, sous prétexte de rectifier des violations antérieures des droits de l'homme dans ce pays, est totalement inacceptable. Nous souscrivons sans réserve aux appels réitérés de l'Assemblée générale, demandant le retrait de toutes les forces étrangères, car cela permettrait au peuple kampuchéen de choisir son propre système à l'abri de toute contrainte ou ingérence extérieures.

Le conflit tragique entre l'Iran et l'Iraq a ajouté un élément dangereux dans une région déjà embrasée. La guerre reste la cause d'une angoisse et d'un désarroi profonds. Elle a non seulement coûté des ressources humaines et matérielles précieuses à ces deux pays, mais elle menace aussi notre région de conséquences

M. Yaqub Khan (Pakistan)

incalculables pour la paix et la sécurité internationales. Nous n'avons cessé de déployer des efforts pour mettre un terme rapide à ce conflit. Dans les instances des Nations Unies, du Mouvement des non-alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique, nous avons exploré toutes les possibilités d'une solution juste et équitable. Nous espérons ardemment un arrêt rapide des hostilités et un règlement qui concilie les exigences de justice et les impératifs de paix.

La situation qui règne en Afrique australe menace gravement la paix régionale et internationale. Les tentatives cyniques du régime de Pretoria pour perpétuer le système répugnant de l'apartheid, sa répression sauvage et croissante de la majorité de la population sud-africaine, sa politique agressive d'intimidation et de coercition, tant militaire qu'économique, contre les Etats de première ligne, constituent un défi à la conscience internationale, une insulte à l'être humain et un crime contre l'humanité. Ni la paix ni la stabilité ne régneront en Afrique australe tant que ce système répugnant ne sera pas totalement éliminé.

La lutte de la Namibie pour se libérer de l'occupation coloniale illégale de Pretoria est un autre front dans la croisade constante de l'Afrique australe pour recouvrer sa dignité et sa liberté. La lutte héroïque de la SWAPO, seule et authentique voix du peuple namibien, doit recevoir l'appui moral et matériel de la communauté internationale. La session extraordinaire qui s'est récemment achevée, à réaffirmé le Plan des Nations Unies de 1978, tel que le Conseil de sécurité l'avait entériné par la résolution 435 (1978), en tant que seule base de l'indépendance de la Namibie. On ne peut lier cette question à aucune question étrangère, telle que la présence de troupes cubaines en Angola. Il est clair que c'est aux membres du Groupe de contact occidental qu'incombe la responsabilité d'assurer la mise en oeuvre rapide du Plan des Nations Unies.

M. Yaquh Khan (Pakistan)

Nous espérons, en particulier, que tous les membres permanents du Conseil de sécurité appuieront l'appel demandant des sanctions efficaces contre l'Afrique du Sud. L'argument selon lequel des sanctions nuiraient à la population majoritaire d'Afrique du Sud et aux Etats africains de première ligne ne tient pas puisque la population africaine s'est déclarée disposée à accepter n'importe quelle épreuve plutôt que l'oppression raciste.

Le Moyen-Orient demeure une source de grave danger pour la paix régionale et mondiale. Israël a fait échec, à maintes reprises, à toutes les initiatives de paix. Son obstination ne peut que provoquer une escalade de la violence et aboutir à un autre conflit qui aurait de graves conséquences pour la paix mondiale. Le Pakistan déplore l'intransigeance d'Israël, sa politique d'annexion des territoires arabes occupés et la création de colonies de peuplement juives sur des terres usurpées. La violation du caractère sacré des Lieux saints sous l'occupation israélienne, notamment de la mosquée d'Al-Aqsa, un des lieux les plus sacrés de l'Islam, nous fait horreur.

Le Pakistan appuie la convocation d'une conférence internationale pour mettre au point un règlement juste et général de la situation au Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, seul et légitime représentant du peuple palestinien. Un règlement juste et général doit comprendre deux éléments fondamentaux : premièrement, le retrait total d'Israël des territoires occupés, y compris de la ville sainte de Jérusalem, et, deuxièmement, le respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la constitution d'un Etat dans sa patrie.

A l'heure actuelle, la paix mondiale et la survie de l'humanité sont en équilibre sur le fil du rasoir de la dissuasion nucléaire. La survie de la civilisation humaine dépend de notre capacité à parvenir à un désarmement général et complet.

Le monde a été encouragé quand les deux superpuissances sont convenues, en 1985, de négocier la réduction des arsenaux nucléaires et d'empêcher leur extension à l'espace extra-atmosphérique.

L'Accord de Genève intervenu entre les dirigeants des deux pays selon lequel une guerre nucléaire "ne peut pas être gagnée et ne doit jamais être menée" nous porte à espérer que l'utilisation des armes nucléaires sera, en fin de compte,

M. Yaqub Khan (Pakistan)

interdite. Nous sommes heureux de constater les résultats positifs de la Conférence de Stockholm sur les mesures de renforcement de la confiance et sur la sécurité et le désarmement en Europe.

Il est tout aussi essentiel de poursuivre des négociations multilatérales sur le désarmement. Nous espérons que les négociations pour un traité d'interdiction des essais nucléaires seront entamées sans plus de retard au cours de la Conférence de Genève sur le désarmement. En attendant, il faut respecter le moratoire sur les essais nucléaires, ainsi que l'ont rappelé récemment les membres du Mouvement des pays non alignés au cours de leur récente conférence au sommet. La Conférence sur le désarmement doit également conclure la convention interdisant les armes chimiques aussitôt que possible, renforcer les limitations existantes à la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, mettre au point des assurances convenues en matière de sécurité pour les Etats non dotés d'armes nucléaires et s'efforcer de mener à bien un programme complet de désarmement.

L'incident tragique de Tchernobyl a mis en lumière les graves dangers inhérents à la destruction d'installations nucléaires ou aux dégâts qu'elles subissent que ce soit accidentel ou volontaire. Il est essentiel de parvenir à des accords internationaux sur la sécurité nucléaire et sur les normes interdisant les attaques contre les installations nucléaires. L'incident de Tchernobyl a également souligné la nécessité de parvenir à un régime équitable et rationnel de coopération dans ce domaine. Nous espérons qu'à la conférence à venir sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, on se préoccupera de cette question sans perdre de vue les besoins particuliers des pays en développement qui font face à un manque cruel de ressources énergétiques et de combustibles classiques. Les pays industrialisés sont tenus d'aider les pays en développement à assurer la maintenance des réacteurs qu'ils exportent et de s'abstenir d'interdire la fourniture de pièces détachées essentielles.

Le Pakistan a fort à coeur l'objectif de la non-prolifération nucléaire. Pour empêcher l'extension des armes nucléaires dans notre région, le Pakistan a proposé, en 1974, la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, immédiatement après que l'Inde eût procédé à une explosion nucléaire cette année-là. Depuis lors, nous avons présenté un certain nombre de propositions pour promouvoir la dénucléarisation en Asie du Sud. Nous avons, à maintes reprises,

M. Yaguh Khan (Pakistan)

rappelé ces propositions qui incluent l'accession simultanée par l'Inde et le Pakistan au Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Le Pakistan souhaite promouvoir la confiance réciproque et la coopération avantageuse en Asie du Sud. Nous nous sommes joints à six autres pays de la région pour créer une association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale qui offre l'espoir d'une accélération du processus de développement et d'une promesse de paix et de progrès pour un milliard de personnes de l'Asie du Sud.

Le Pakistan a continué à s'efforcer de promouvoir des relations de bon voisinage avec l'Inde. L'accord auquel sont parvenus les dirigeants du Pakistan et de l'Inde, en décembre dernier, s'engageant à ne pas attaquer leurs installations nucléaires respectives, est une bonne chose. A cet égard, nous sommes convaincus qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, le traité bilatéral sur la non-utilisation de la force pourrait être conclu rapidement. Ce processus aboutira à un règlement pacifique du différend sur le Jammu et Cachemire, sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et dans l'esprit de l'Accord de Simla.

Aujourd'hui, la sécurité et la paix internationales sont menacées non seulement par les guerres mais aussi par la pauvreté et le déséquilibre. Le niveau de vie dans beaucoup de pays pauvres décline, d'où recrudescence de la faim, de la maladie et de la mort. Le fossé économique qui sépare les pays développés des pays en développement s'élargit. Les tendances économiques instables confirment le déséquilibre structurel de l'économie mondiale. A moins qu'elle ne se rétablisse, nous risquons d'être les témoins d'un déclin économique mondial sans précédent, qui répandra la souffrance et le chaos, aggravera la tension internationale et déstabilisera l'ordre établi.

Une reprise immédiate du dialogue Nord-Sud est essentielle pour une croissance harmonieuse de l'économie mondiale. Jusqu'à présent, les problèmes énormes posés par la dette des pays en voie de développement n'ont pas été abordés de façon intégrée et générale. L'accord qui préfigure une nouvelle série de négociations commerciales est bienvenu. Cela prouve que le protectionnisme est au point mort et que les barrières commerciales imposées injustement et sans discernement aux pays en voie de développement commencent à tomber. C'est aussi une preuve de la souplesse et de la volonté politique qui sont requises pour résoudre les problèmes complexes de l'économie mondiale.

M. Yaquh Khan (Pakistan)

Nous espérons qu'une approche globale plus souple, qui cherchera à résoudre la crise de la dette par la croissance économique, sera possible dans le contexte d'une reprise du dialogue entre pays développés et pays en développement, notamment grâce à une conférence internationale sur la monnaie, les finances et le commerce au service du développement. En attendant, il faut accroître largement les courants financiers vers les pays en voie de développement.

M. Yaqub Khan (Pakistan)

Le Pakistan condamne le terrorisme sous toutes ses formes. Perpétrer des actes de terrorisme contre des innocents ne saurait être justifié d'aucune façon et mérite le châtement le plus sévère. Nous avons accepté toutes les mesures internationales pour contrecarrer ce fléau, y compris les trois conventions relatives au détournement d'aéronefs. Nous pensons aussi que des mesures spéciales, y compris des mesures de sécurité, devraient être adoptées pour faire obstacle au terrorisme.

Le fléau des stupéfiants est devenu un problème global aux graves conséquences pour le bien-être des peuples, partout dans le monde. C'est un problème qui dépasse toutes les frontières nationales. Le Gouvernement pakistanais est voué à l'élimination de la narcomanie, non seulement dans notre pays, mais partout dans le monde. Nous espérons ardemment que la première Conférence mondiale, qui se tiendra en 1987, traitera de tous les aspects de la narcomanie et du trafic illicite des stupéfiants et qu'elle permettra de proposer à la communauté internationale des mesures que celle-ci pourra appliquer de façon collective pour éliminer ce fléau.

Il est paradoxal que, si peu de temps après que nos dirigeants eurent renouvelé l'expression de leur dévouement à l'Organisation des Nations Unies lors de son quarantième anniversaire et à un moment où la reconnaissance globale de ses acquis tend à croître, l'Organisation mondiale soit plongée dans la crise financière la plus grave de son histoire. Nous étudierons soigneusement le rapport du groupe de personnalités chargé d'examiner les mesures correctives qu'exige la situation. Il faut pourtant souligner que le paiement des contributions à l'Organisation des Nations Unies est une obligation à assumer au titre de la Charte et qu'il convient de respecter fidèlement. Cette difficulté aurait peut-être pu être évitée si la pratique courante de certains Etats consistant à retenir une certaine partie de leur contribution, notamment celle destinée aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, n'avait pas été tolérée dans le passé. Le Pakistan oeuvrera constructivement à promouvoir une solution à long terme de la présente crise financière.

Si l'on veut que la civilisation humaine survive, les Etats représentés ici doivent renforcer, et non pas affaiblir, le concept de collaboration internationale pour la paix et le progrès, collaboration à laquelle ils se sont engagés au titre de la Charte des Nations Unies. A notre époque d'armes nucléaires, la sécurité de

M. Yagub Khan (Pakistan)

chaque Etat particulier est une préoccupation commune à tous les Etats. A un moment où l'exploration de l'espace et des océans, patrimoine commun de l'humanité, offre de grandes promesses de progrès et de bien-être, la collaboration globale est devenue une nécessité impérieuse. Ce n'est plus une option. Une telle association et la coopération internationale étendue qu'elle implique ne peuvent être alimentées et promues qu'au sein des Nations Unies. A la présente session, les Etats Membres doivent manifester la volonté politique de transformer la crise actuelle en un engagement renouvelé et véritable envers cette organisation mondiale et envers les espérances et les aspirations de l'humanité qu'elle incarne.

M. del VALLE (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je voudrais commencer cette allocution en vous exprimant, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, nos félicitations les plus cordiales à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Elle constitue un hommage non seulement à votre personne, mais également à votre gouvernement pour le travail fécond qu'il a réalisé à l'Organisation des Nations Unies.

Je veux également exprimer à nouveau notre reconnaissance et nos félicitations au Président sortant, l'ambassadeur Jaime de Piniés, dont les liens avec le Chili sont très étroits et dont la brillante carrière diplomatique a culminé à la présidence de la plus auguste des instances mondiales.

De même, je veux saluer ici l'ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar, à la tête de l'Organisation depuis cinq ans, pendant une période particulièrement difficile.

Nous avons célébré le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et sommes entrés dans la cinquième décennie de cette organisation avec des inquiétudes accrues. L'Organisation des Nations Unies n'est aujourd'hui qu'un pâle reflet de l'organisation qui s'était élevée au-dessus des ruines calcinées de la deuxième guerre mondiale, illustration des aspirations de la communauté internationale et vouée à donner corps à l'espoir d'une paix perpétuelle.

Aujourd'hui, cette institution qui a incarné tant d'espérances traverse une crise grave; une crise qui n'est pas seulement financière, mais qui est également une crise de confiance et de destinée.

La responsabilité de la crise financière incombe à la majorité des Etats Membres qui ne versent pas leur contribution comme il le faudrait, à ceux qui adoptent cette pratique nouvelle consistant à effectuer des versements sélectifs,

M. del Valle (Chili)

favorisant ainsi les programmes qui coïncident avec leurs objectifs politiques, à ceux qui ont adopté l'attitude illégale qui consiste à réduire unilatéralement leur contribution, violant ainsi des obligations internationales librement contractées.

A cela s'ajoute une autre crise, plus grave, celle qui résulte d'un manque de confiance de la part de nos peuples dans le système et dans son aptitude à réaliser les objectifs pour lesquels il a été créé.

Créées comme un instrument propre à assurer la paix, les Nations Unies sont devenues un théâtre d'affrontements stériles. L'Organisation a ainsi perdu la capacité d'être un acteur sur la scène internationale et le pouvoir d'imposer la prudence dans la conduite des Etats et de prendre des initiatives qui pourraient servir utilement au règlement des problèmes.

L'absence d'accord pour faire progresser les grands problèmes et la véritable impasse dans laquelle nous sommes maintenus par l'absence de toute volonté de consensus sur les questions essentielles s'est accompagnée d'une tendance à la rhétorique sonore et véhémement qui ne signifie rien. Il s'ensuit un torrent continu de résolutions sans effet qui engendrent une orthodoxie qui a étouffé la créativité et qui, par ailleurs, a établi une doctrine sans la moindre capacité d'innovation, sans la moindre aptitude à l'action sur l'évolution internationale. Les efforts successifs de renouveau n'ont pas suffi à susciter un dialogue efficace nécessaire pour sortir l'Organisation de son immobilisme. Cet immobilisme ne peut être dissimulé par la croissance démesurée du nombre de réunions ni par l'accumulation croissante de documents engendrée par ces réunions. L'inertie et le manque de courage nécessaire pour stopper une évolution sans but ni sentiment précis de la destinée nous ont seulement précipité dans un calendrier vorace qui ne se nourrit que de temps, d'argent et d'espairs.

L'impossibilité de faire face à cette réalité toujours plus complexe et dynamique a conduit les Nations Unies à se détacher de ses responsabilités au point de ne plus refléter qu'un monde fictif.

Malgré cette réalité qui nous inquiète, le Chili a foi dans les idéaux des Nations Unies, car l'Organisation ne doit pas simplement être un moyen de régler les problèmes internationaux; elle doit également exprimer un idéal humain : la possibilité de vivre, de se développer et de croître en paix, une scène sur laquelle les pays, riches et pauvres, peuvent collaborer dans l'harmonie à la réalisation de ces objectifs communs.

M. del Valle (Chili)

Malgré les échecs, notre foi est justifiée par les acquis des Nations Unies, qui représentent autant d'expressions concrètes de cet idéal. Il en est ainsi, par exemple, du processus de décolonisation, qui a conduit à la vie internationale, par la voie pacifique, près de 100 nations.

Il en est ainsi également du traitement prioritaire que le système des Nations Unies a donné à la recherche du développement et de la présence définitive de cette idée dans le monde d'aujourd'hui.

L'Organisation, tout au long de son existence, avec ses institutions spécialisées, a apporté des contributions importantes au développement économique et à l'indépendance politique des peuples.

Alors que le monde se fait de plus en plus interdépendant, et impose ainsi une logique à laquelle aucun pays ne peut échapper, et alors que la nécessité de la coopération multilatérale paraît de plus en plus évidente, l'on constate que du fait de l'inefficacité des Nations Unies, une tendance s'est fait jour à rechercher des solutions en dehors du cadre de l'Organisation, consolidant ainsi des mécanismes parallèles.

Cette tendance devrait être renversée afin de rendre aux Nations Unies leur compétence originale. Cela exige une volonté politique.

Au cours de la présente session, l'Assemblée générale devra se prononcer au sujet du rapport sur la situation administrative et financière de l'Organisation, préparé par le Groupe des 18 experts intergouvernementaux. Le rapport et la décision finale qui sera prise à cet égard par l'Assemblée générale pourraient représenter le premier pas qui conduirait à rendre à l'Organisation des Nations Unies le rôle qui lui revient, en tant qu'acteur principal de l'inquiétante vie internationale qui caractérise les dernières années de notre siècle.

Il ne fait aucun doute que l'une des situations les plus instables dans le monde est celle qui persiste au Moyen-Orient. Les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité contiennent les éléments fondamentaux qui permettraient d'instaurer une paix durable et stable dans la région. Par ailleurs, il ne pourra y avoir de solution au problème sans que l'on reconnaisse le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment son droit à créer un Etat souverain. Il est nécessaire que l'on parvienne à des règlements justes, qui garantissent la paix et la sécurité de tous les Etats, notamment le droit d'Israël

M. del Valle (Chili)

de vivre dans des frontières sûres et internationalement reconnues. C'est par cette voie seulement que le Moyen-Orient pourra cesser d'être une région en crise perpétuelle.

La situation en Afrique du Sud est une cause de préoccupation et d'inquiétude. A la base de ce conflit, on trouve la politique d'apartheid poursuivie par le gouvernement de ce pays, que le Chili a repoussée à maintes reprises.

Par ailleurs, mon gouvernement appuie les efforts déployés par la communauté internationale, par le Secrétaire général et par le Conseil de sécurité, en vue d'obtenir, par des moyens pacifiques, l'indépendance de la Namibie. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité représente, dans le cadre de ce processus, l'élément qui permettrait d'arriver à une solution réaliste, garantissant le droit à l'autodétermination du peuple namibien, son intégrité territoriale et son unité nationale.

S'agissant de la situation en Corée, nous appuyons les négociations entre les deux Corée comme représentant une forme réaliste, pacifique et exempte d'ingérences étrangères, qui permettrait de résoudre dans l'harmonie, une situation qui se perpétue depuis de très longues années. Nous reconnaissons les efforts qui sont faits dans ce sens par le Gouvernement de la République de Corée. Mon pays, conséquent avec la défense traditionnelle des principes d'universalité de cette organisation, pense que la présence des deux Corée au sein de l'Organisation des Nations Unies contribuerait au rapprochement des parties et à une solution négociée.

J'ai pris acte avec satisfaction de l'esprit qui anime le président Paz Estensorro, de la Bolivie, en ce qui concerne mon pays.

Le Gouvernement du Chili espère, de même, que le processus de rapprochement que nous avons engagé avec la Bolivie sera couronné de succès et se traduira par des résultats concrets et par le début d'une étape de coopération réelle entre les deux nations.

C'est avec indignation et douleur que nous observons la position prise par l'Union soviétique en Afghanistan et au Kampuchea - dans ce cas par le biais de son vassal, le Viet Nam - qui a semé la mort et la désolation parmi des peuples épris de liberté et de paix. L'invasion de ces pays par l'Union soviétique a reçu la condamnation qu'elle mérite de la part de la communauté internationale; elle est en

M. del Valle (Chili)

effet illégitime, illégale et constitue une violation du principe de l'autodétermination. La volonté de liberté de ces peuples opprimés est plus puissante que n'importe quelle force armée que l'on voudra lui opposer, ainsi que le démontre le fait que cette volonté persiste, malgré les efforts brutaux du Kremlin en vue de l'étouffer dans les deux pays.

Les initiatives du Secrétaire général en ce qui concerne l'Afghanistan et celles du prince Sihanouk au Kampuchea méritent notre appui résolu, car elles sont en effet les seules initiatives réalistes qui permettraient d'aboutir à la solution des deux conflits.

Nous suivons également avec horreur la tragédie qui affecte le peuple du Liban, qui est uni au Chili par des liens d'amitié étroits. Le peuple du Chili est épouvanté par les informations continuelles qui proviennent du Liban et qui parlent de mort, de douleur et du drame que traverse ce pays et que nous éprouvons comme nôtre. En effet, de nombreux fils de ce pays ont fait du Chili leur nouvelle patrie. Par conséquent, nous tenons à nouveau à manifester l'espoir fervent qui nous anime que le Liban retrouvera rapidement la paix et la tranquillité nécessaires pour qu'il puisse consacrer ses énergies à la reconstruction et au développement.

Mon gouvernement, toujours préoccupé par les initiatives qui pourraient conduire à la paix et à la sécurité internationales, a accueilli avec intérêt et satisfaction la proposition du Brésil consistant à proclamer l'Atlantique Sud zone de paix et de coopération.

Cette initiative poursuit des objectifs importants dans les domaines du développement économique, du bien-être social et de la paix et doit par conséquent être ratifiée par l'Assemblée générale.

Il est nécessaire d'avoir toujours à l'esprit la primauté de ces objectifs généraux et d'éviter que des facteurs étrangers à ces intérêts généraux, comme par exemple les intérêts ou les positions particuliers de tel ou tel pays, nous détournent des objectifs qui doivent être les nôtres et de la générosité de la proposition brésilienne.

La récession mondiale aigüe de ces dernières années, qui a eu de graves conséquences économiques, politiques et sociales dans le monde en développement, a accentué les effets de la crise que j'ai déjà évoqués.

M. del Valle (Chili)

Les pays en développement se sont vu obligés de procéder à des ajustements de leurs économies, avec les douloureuses conséquences politiques et sociales que cela comportait, et ce sont eux qui ont dû payer le coût le plus élevé d'une situation dont sont responsables les politiques macro-économiques appliquées par les pays industrialisés. Nous avons observé avec consternation qu'alors qu'on nous impose cette charge si lourde, les pays développés limitent les ajustements apportés à leurs économies, provoquant ainsi les déséquilibres les plus graves de l'histoire contemporaine. En agissant ainsi, ils n'ont fait qu'aggraver la crise.

Nous sommes fermement convaincus que la solution définitive de la crise ne pourra être obtenue que par une attitude intégrée et cohérente à l'égard des problèmes urgents de développement, de commerce et de finances, y compris le très grave problème de la dette.

A cette fin, il est nécessaire que les nations industrielles apportent un changement fondamental à leurs politiques économiques, qu'elles reconnaissent la responsabilité qu'elles portent dans l'existence des problèmes constatés, et qu'elles facilitent l'apparition de conditions que permettront l'établissement d'un commerce international véritablement libre, sans les entraves qui perturbent aujourd'hui de façon arbitraire les exportations du monde en développement, et que se renverse le processus de capitalisation établi jusqu'ici en faveur des nations industrielles, et qui maintenant affecte gravement la région latino-américaine.

Le peuple chilien a été l'un des plus durement affectés de la région latino-américaine. Cependant, il est juste de reconnaître qu'il a su faire face à la crise avec courage et abnégation et qu'aujourd'hui nous sommes engagés résolument sur le chemin de la reprise économique, et que nous avons atteint des indices significatifs de croissance, tout en nous acquittant scrupuleusement de nos engagements financiers.

M. del Valle (Chili)

Le Chili s'inquiète fort de la détérioration profonde du principe de non-intervention, principe juridique indispensable à la coexistence et au déroulement harmonieux des relations entre Etats.

Ces dernières années nous avons dû repousser nombre d'interventions dans les affaires chiliennes. Sous prétexte de souci des droits de l'homme, on a voulu régir de l'extérieur notre destin politique; on a cherché à nous imposer des procédures et des schémas qui ne sont pas les nôtres et on a essayé de désavouer les normes établies par notre constitution politique, par le peuple chilien. Ceux qui critiquent la situation relative aux droits de l'homme au Chili oublient les progrès faits dans ce domaine; on s'oppose aux arrêts rendus par les tribunaux, on les discute et je crois que si l'on n'applaudit pas à l'action terroriste, c'est simplement parce que beaucoup d'autres pays pâtissent de ce fléau.

Mais ce qui est pire et tristement paradoxal, c'est que nombre de nos détracteurs et nos accusateurs ignorent ce qu'est une authentique démocratie et ce que sont les droits de l'homme. Ils ne respectent pas le droit des autres nations à déterminer et à choisir leur propre destin et d'ailleurs ne prétendent pas apporter à leur peuple la liberté et la démocratie.

La communauté internationale est consternée de constater que certains Etats se sont engagés à assurer l'entraînement, le financement, l'appui logistique et la protection nécessaires au terrorisme. Ce faisant, les responsables non seulement violent le principe de la non-ingérence mais aussi commettent un véritable acte d'agression en se rendant complices de crimes contre l'humanité.

Aussi, l'un des sujets qui exigent de toute urgence une action concertée de la communauté internationale est-il l'escalade sans précédent du terrorisme qui, en ce moment, affecte cruellement une grande partie de la communauté internationale, violant les normes fondamentales des droits de l'homme.

Nous maintenons que chaque Etat membre a la responsabilité inéluctable de combattre ce fléau qui menace aussi bien la paix interne des Etats que la paix internationale. Aussi croyons-nous que toutes les nations partagent une responsabilité internationale : coordonner leur action afin de poursuivre et de châtier, conformément à leurs lois, ceux qui commettent ces actes criminels ou les appuient directement ou indirectement.

Pendant plus de 15 ans le Chili a souffert de ces activités criminelles. Elles n'ont pas cessé même sous le gouvernement d'unité populaire, puisque le parti

M. del Valle (Chili)

communiste, qui en faisait partie, avait proclamé que son objectif était non seulement le pouvoir politique mais le "pouvoir total" et que dans ce but, tous les moyens étaient bons.

Aujourd'hui, mon pays est victime de la même agression. Dans les premiers jours du mois d'août, comme nous en avons informé en temps utile le Conseil de sécurité, nos forces armées ont découvert dans des localités du nord et du centre du Chili une énorme quantité d'armes et d'équipements militaires entrés clandestinement au Chili, en général par voie maritime, étant donné notre immense littoral.

Cet arsenal impressionnant, tout particulièrement pour un petit pays comme le Chili, comprend à ce jour 3 260 fusils automatiques M-16 de fabrication nord-américaine, 214 fusils Fal en provenance de la Belgique, 114 lance-roquettes Kathiouchka de fabrication russe, du type utilisé actuellement en Afghanistan, 160 roquettes antitank Tow, des munitions pour presque deux millions de coups pour l'ensemble de ces armements, 3 000 kilos d'explosifs de forte puissance, 2 000 grenades, 1 800 bombes missiles et autres matériels qu'il serait trop long d'énumérer maintenant. En résumé, plus de 80 tonnes d'armements, pour une valeur supérieure à 10 millions de dollars. Après cette découverte, on en a fait d'autres dans la capitale elle-même, ce qui prouve la gravité de la menace terroriste à laquelle nous sommes confrontés.

On estime qu'une partie importante de ce matériel n'a pas encore été détectée et saisie, et c'est la raison fondamentale des mesures d'exception, de caractère transitoire, qu'il a fallu prendre sur le territoire national. Mon gouvernement a demandé officiellement la coopération internationale afin de déterminer l'origine et la provenance de ces armes.

Il ne faut pas oublier non plus que la puissance destructrice de ces équipements et la façon dont ils ont été introduits dans notre pays montrent que nous avons affaire à une véritable opération militaire terroriste, planifiée et financée à l'extérieur du Chili, dont l'objectif est assurément de promouvoir la violence, la destruction et la mort, afin de plonger ainsi notre pays dans la guerre civile. Si l'on pense au nombre de victimes qu'aurait pu provoquer l'utilisation de tout cet armement, on comprend l'ampleur de la tragédie que nous avons pu éviter. De plus, il faut penser à la grave violation des droits de l'homme qu'un tel assaut aurait représenté.

M. del Valle (Chili)

Nous connaissons ceux qui sont derrière cette action; ils ne s'en sont pas cachés et nous croyons que la communauté internationale ne peut rester indifférente ni passive devant cette nouvelle forme d'agression car si on ne la punit pas, un mal irréversible pourrait s'étendre à toute la région.

Ainsi, nous devons dénoncer une fois de plus le Parti communiste chilien qui s'est déclaré publiquement et à plusieurs reprises en faveur de la lutte armée afin d'installer définitivement dans mon pays un gouvernement totalitaire qui lui permette ensuite d'aider d'autres mouvements terroristes ou guérilleros analogues qui opèrent sur le reste du continent. La campagne fallacieuse permanente menée tous les jours sur les ondes de radio Moscou et par d'autres médias depuis plus de 13 ans est une preuve de plus de cette affirmation.

Ceux qui ont commis cette action illégitime et immorale ont eu, en outre, l'impudence de prétendre être les paladins de la paix et de la liberté internationales, tout en lançant une campagne destinée à semer le doute sur la véracité des faits présentés par mon pays, afin d'éluider leurs responsabilités, ou simplement de minimiser la gravité de la découverte de cet arsenal, en dissimulant la vérité à l'opinion publique internationale.

C'est là l'aboutissement d'un processus infâme encouragé par les pays de l'orbite soviétique qui, dans le cadre d'une offensive persistante, à la fois interne et externe, ont encouragé la violence sur notre territoire. Il faut que les nations occidentales, en particulier en Amérique latine, sachent que ces armes ne sont pas destinées exclusivement à affaiblir l'actuel Gouvernement chilien. La violence qu'elles cherchent à déclencher s'inscrit dans le cadre d'un plan criminel qui n'est pas nouveau et dont l'objectif ultime est de saper les valeurs essentielles des nations de l'occident.

Comme je l'ai dit, depuis 1971, on a commencé à prendre conscience de l'introduction illégale au Chili d'un gigantesque arsenal d'armes soviétiques, ce qui alors avait également inquiété l'opinion publique mondiale. De très nombreux éléments nous permettent d'établir un lien entre le processus dont mon pays est victime et les actes qui perturbent ou qui ont affecté d'autres pays. C'est là un maillon de la chaîne internationale du terrorisme qui affecte également d'autres nations du continent. L'objectif est très clair : empêcher la consolidation de la démocratie en Amérique latine.

M. del Valle (Chili)

Ceux qui prétendent parvenir à cet objectif ne savent pas à quel point ils se trompent. Tous les milieux démocratiques du Chili, y compris les partis d'opposition, ont condamné l'introduction illégale de ces armes. Mais le plus grave dans ces découvertes a été, comme je l'ai dit, la confirmation qu'elles étaient destinées à provoquer une guerre civile dans mon pays. C'est ainsi que le 7 septembre dernier, le Président de la République a été l'objet, de la part de groupes terroristes munis d'armes appartenant aux arsenaux que j'ai mentionnés, d'une tentative d'assassinat destinée à créer un véritable chaos national. Le bilan de cet épisode tragique, le seul dans l'histoire du Chili à viser un chef d'Etat, a été de cinq morts et neuf blessés graves.

Avec une détermination et une audace criminelles, ces criminels ont voulu assassiner le Président et son escorte, ce qui montre qu'ils ne connaissent dans l'action aucune limite morale ou humanitaire. C'est la logique terroriste et belliciste que défend le communisme international.

M. del Valle (Chili)

En dépit de ces graves événements, le Gouvernement chilien s'efforce de mettre en place un processus d'institutionnalisation démocratique, certains que l'importation clandestine d'armes, la tentative d'assassinat ultérieure sur la personne du chef de l'Etat et l'objectif révolutionnaire de la subversion n'ont fait que souder tous les Chiliens opposés à la violence et épris de paix.

En dénonçant cette agression devant les Nations Unies, je réaffirme solennellement notre inflexible volonté de conduire le Chili sur la voie d'une authentique démocratie et l'engagement pris par mon gouvernement de poursuivre le processus d'institutionnalisation, conformément aux modalités établies dans la Constitution de 1980, que tant les gouvernants que les gouvernés sont tenus de respecter.

Se contenter de faire une analyse critique de l'Organisation est chose aisée. Nous ne désirons pas en rester là et ce n'est d'ailleurs pas notre style. Le Chili souhaite, en cette occasion, partager avec les autres délégations certaines visions de l'avenir.

Nous sommes convaincus qu'il existe des domaines où l'on peut parvenir à un consensus, domaines qui exigent d'être étudiés en profondeur et qui représentent un champ utile à la concertation des efforts de l'Organisation. Si nous orientons le dynamisme des Nations Unies vers ces domaines et laissons de côté tout ce qui ne peut se régler pour le moment, nous pourrions créer un climat de confiance accrue dans l'Organisation.

Mon pays voudrait proposer que les Nations Unies concentrent ou consacrent leurs activités de préférence à ces domaines de consensus. Nous en avons identifié certains aspects, qui pourraient donner naissance à des accords ou donner lieu à des négociations fructueuses.

Je parlerai d'abord de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Un instrument de développement aussi précieux exige une participation plus active de l'Assemblée générale des Nations Unies qui, sans méconnaître l'importante contribution de l'Agence internationale de l'énergie atomique, fournit le cadre politique et juridique adéquat permettant à tous les Etats de tirer de plus en plus parti de cette technologie.

Le monde ne peut continuer de n'être que l'observateur stupéfait des effets destructeurs et de l'utilisation déformée de l'énergie nucléaire. Nous voulons, au

M. del Valle (Chili)

contraire, en préserver les éléments positifs afin que cette précieuse forme d'énergie soit source de vie et non de mort.

Je passe maintenant à la structuration de mécanismes de désarmement régional. Compte tenu de l'impasse où se trouvent les négociations sur le désarmement global, nous estimons qu'il faudrait tenter une action dans le domaine du désarmement régional. Ces mécanismes devraient comprendre des instruments permettant de créer un réseau de protection des pays ou, au moins, de réduire les dangers qu'impliquent les situations potentielles de conflit, qui prolifèrent actuellement dans diverses parties du monde.

Il est clair que la généralisation d'un mécanisme de ce type dégagerait des ressources pour le développement. En ce qui concerne mon pays, cette façon de voir n'est pas simplement théorique. Au contraire, c'est un objectif important de sa politique extérieure. C'est la raison pour laquelle nous avons immédiatement souscrit à la déclaration que le Président du Pérou, S. Exc. M. Alan Garcia, a formulée sur le désarmement régional. De plus, et conformément à ces principes, nous avons, au début de l'année, entamé des réunions entre les principaux dirigeants des forces armées du Chili et du Pérou, afin de trouver des formules concrètes qui permettent de réduire les dépenses d'armements.

Nous pensons qu'il existe d'autres régions du monde où peuvent et doivent se dégager des accords ou des initiatives semblables, susceptibles d'atténuer le danger d'utilisation de la force armée et de promouvoir activement des conditions de paix, de sécurité et de justice internationales. A cet égard, il ne fait aucun doute que les Nations Unies peuvent avoir un effet catalyseur sur ce type d'initiatives.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins exclusivement pacifiques, la communauté internationale observe avec un intérêt croissant le défi technologique que représentent l'exploration et l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique. Le Chili, à l'instar des autres pays en développement, aspire à tirer parti de ce qui peut découler d'un vaste système de coopération dans le domaine spatial. C'est pourquoi il importe au plus haut point de s'engager sur la voie de l'adoption d'un accord international, qui régleme l'accès à la répartition des bénéfices de la technologie spatiale entre tous les peuples. Pour les pays, l'espace extra-atmosphérique, patrimoine commun de

M. del Valle (Chili)

l'humanité, est très prometteur, vu qu'il leur fournit les moyens de protéger et de connaître leurs ressources naturelles et de disposer des meilleurs instruments pour leurs plans de croissance économique et sociale.

Il ne fait aucun doute que l'accès à la répartition des bénéfices de cette activité sous-entend que l'on reconnaisse aux puissances qui procèdent à l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique le droit à une rétribution qui se fonde aux efforts qu'ils déploient et aux recherches scientifiques et techniques auxquelles ils se livrent.

J'en viens maintenant aux problèmes liés à l'environnement. Les problèmes qui affectent actuellement l'humanité sont multiples et découlent de la détérioration de ses ressources naturelles et de la pollution de l'air, de la mer et des terres, ce qui crée un impératif politique que l'Assemblée générale des Nations Unies ne peut éluder. Une détérioration de l'environnement physique porte atteinte aux normes élémentaires des conditions de vie, indispensables à une existence digne. D'où l'importance qui s'attache à l'étude approfondie de ces questions et à l'examen attentif, par exemple, du problème de la pollution transfrontière et de celui du stockage des déchets dans des pays tiers, qui crée des situations dangereuses et nocives.

S'agissant du problème alimentaire mondial, la communauté internationale a assisté avec stupeur à la crise alimentaire dont certains pays d'Afrique ont été victimes et au drame du développement que connaît en général ce continent. La communauté internationale est donc à présent suffisamment sensibilisée pour entreprendre une action en profondeur en vue de régler le problème alimentaire mondial, en mettant l'accent sur les problèmes de l'Afrique. C'est là un nouveau sujet de consensus, qui devrait encourager nos efforts et stimuler notre imagination.

En résumé, le Chili est fermement convaincu qu'il existe des domaines de consensus, comme ceux que je viens d'évoquer et de décrire brièvement, et que le moment est venu d'engager un processus de négociation intégré et global, étant donné que tous ces domaines présentent des problèmes communs. Leur caractéristique essentielle est le fait qu'ils pourraient constituer la source de nouveaux accords internationaux et le germe productif capable d'engager les Nations Unies sur une voie technique, à l'abri de toutes considérations idéologiques.

M. del Valle (Chili)

C'est uniquement dans un esprit de dévouement au service public international et loin de tout sectarisme contingent ou dogmatisme étroit que nous faisons ces propositions, qui devront nécessairement être affinées et peaufinées dans les instances compétentes le moment politique venu. Les Nations Unies ne peuvent continuer d'être le théâtre d'affrontements stériles, de querelles et de différends qui érodent leur propre crédibilité. Il est particulièrement important de se tourner vers l'avenir et de tirer parti de façon réaliste et pragmatique de tout ce qui peut unir les peuples autour de la défense de leurs intérêts permanents.

Alors que l'Europe occidentale était toujours confrontée aux séquelles de la seconde guerre mondiale, les nations alliées et rivales parties au conflit ont conçu, avec modestie mais également avec détermination et imagination, une voie dont la direction était jalonnée de certains points de consensus. L'oeuvre s'est poursuivie, pour aboutir graduellement à ce qui est aujourd'hui la Communauté économique européenne, évolution capitale dans l'histoire des relations de coopération entre les peuples.

Aujourd'hui, face à la nécessité de commencer à renouer avec l'idéal des Nations Unies, il est utile, je crois, de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur la façon dont s'est créée la Communauté européenne. L'alternative, à notre époque, est soit la coopération et l'entente, soit la désintégration et l'affrontement.

Mon gouvernement est convaincu que la méthode modeste mais résolue consistant à rechercher des points de consensus nous permettra de progresser à pas concrets et réalistes vers un monde plus intégré, plus solidaire et plus pacifique.

M. AL-KHALIFA (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'emblée de vous présenter mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter beaucoup de succès dans vos travaux. Je saisis cette occasion pour féliciter votre pays, le Bangladesh, qui est un pays et auquel nous unissent des liens et des relations très étroites sur les plans historique, social et politique.

Au nom de ma délégation, je suis heureux d'exprimer nos remerciements à votre prédécesseur, S. Exc. M. Jaime de Piniés, pour sa contribution utile aux travaux de la précédente session. Je tiens également à présenter mes hommages à S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, le Secrétaire général, pour les efforts qu'il déploie pour maintenir la coopération et la sécurité dans le monde. Nous espérons qu'il poursuivra sa noble tâche.

La proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'année 1986 Année internationale de la paix est vraiment une occasion pour les peuples du monde de s'arrêter et de réfléchir à la façon d'épargner au monde les dangers de la destruction et de l'anéantissement posés par la terreur nucléaire dans laquelle nous vivons.

La communauté internationale se trouve à l'heure actuelle devant une crise causée par la course aux armements, en particulier par le réarmement nucléaire, qui menace l'avenir et l'existence même de l'homme. L'une des causes de cette crise est sans doute l'incapacité de la communauté internationale de surmonter les lacunes accumulées de l'histoire moderne, avec toutes ses amertumes et ses misères. Le souvenir des guerres, de la destruction et du colonialisme continuent à nous laisser un sentiment d'insécurité et de doute sur notre capacité de surmonter les expériences amères du passé. Les effets de la peur et de la méfiance ont abouti à une course aux armements interminable, en particulier entre les deux superpuissances, dont les budgets militaires combinés atteignent environ 70 p. 100 des dépenses mondiales. Cela est sûrement contraire au devoir naturel de l'homme de développer les ressources mondiales et d'édifier la civilisation humaine.

A l'heure actuelle, les relations entre nations se caractérisent, d'une part, par un égoïsme excessif et un affrontement aigu entre les différents principes et idéologies et, d'autre part, par l'égoïsme politique et économique et par l'appât du

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

gain. On a souvent recours à la violence pour satisfaire ces ambitions. Il n'est pas étonnant que ces relations internationales se détériorent et aboutissent à des échecs et à des frustrations, sapant ainsi la confiance de l'homme en un avenir de sécurité, de stabilité et de paix.

La communauté internationale est consciente de l'étendue de la crise des relations internationales. Elle connaît également les horreurs de la guerre nucléaire même si elle est limitée. Cette prise de conscience n'a pourtant pas poussé la communauté internationale à rechercher des solutions concrètes aux divergences politiques et idéologiques qui caractérisent les systèmes économiques et sociaux et ce afin d'instaurer un ordre international susceptible de proposer la paix et de promouvoir la sécurité et de la stabilité dans le monde.

La méfiance endémique entre les superpuissances est assurément l'une des principales causes de l'échec des négociations sur le désarmement et du non-établissement d'un ordre international reposant sur la sécurité collective.

Cette tendance dans les relations internationales a abouti à une course effrénée pour imposer des politiques de polarisation et de guerre froide dans plusieurs régions du monde. Cela a engendré des craintes quant à la sécurité dans le tiers monde, que certaines puissances cherchaient à soumettre à leur hégémonie, à leur influence et à contrôler toutes ses ressources en énergie et ses matières premières. Elles ont privé les peuples de leur droit à la souveraineté sur leurs ressources nationales et de leur droit d'obtenir un prix approprié pour leurs biens. Elles ont également provoqué des conflits régionaux et empiré les conditions des foyers de tensions dans de nombreuses régions du tiers monde, qui sont devenues des marchés pour les armements et le commerce des guerres\*.

Ces politiques extrémistes ont créé une situation nouvelle présentant des aspects contradictoires. Tandis que les pays avancés consacrent la majeure partie de leurs ressources au développement de la terre et à l'édification de la civilisation, ils utilisent leurs ressources et leurs immenses richesses pour la fabrication d'instruments de destruction et d'anéantissement. Ainsi, la construction et la destruction sont devenues un aspect intégré de ce conflit qui a détourné le cours des relations internationales au point que l'appel à la

---

\* M. Turkmen (Turquie), vice-président, assume la présidence.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

coopération et à la sécurité collective internationales ne sont plus que des paroles dénuées de sens et, dans la plupart des cas, ignorées.

Pour que la communauté internationale relève le défi de l'horreur nucléaire, elle doit mobiliser toutes ses capacités pour une coopération collective et trouver des solutions aux problèmes urgents de l'homme plutôt que de recourir au conflit et à la rivalité qui aboutissent à la destruction collective et à l'anéantissement total.

Par conséquent, on peut dire que les questions de sécurité, de paix et de désarmement, en particulier le désarmement nucléaire, n'intéressent pas exclusivement les deux superpuissances ou les Etats qui possèdent ce type d'armes, mais elles sont étroitement liées au sort de tous les peuples. Nous espérons que l'accident de Tchernobyl qui s'est produit récemment et les incidents comparables convaincront les Etats dotés d'armes et d'installations nucléaires que l'action collective quant à des mesures de sécurité communes pour tous les Etats et peuples sont nécessaires, voire inévitables.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner ce qui a été dit dans le rapport de la Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité présidée par M. Olof Palme, le regretté Premier Ministre de la Suède, selon lequel la paix internationale doit reposer sur l'attachement à une survie commune plutôt que sur la menace d'une destruction mutuelle. La scène internationale déborde de différends internationaux et de foyers de tension régionaux qui attendent des solutions rapides. Il ne fait pas de doute que la plupart, sinon tous, des conflits régionaux sont dues à des interactions et influences internationales qui sont étroitement liées et qui rivalisent sur les plans politique, économique et stratégique.

Il est vraiment regrettable que les Nations Unies, qui ont réalisé des progrès importants dans les domaines humanitaire, économique et social, n'aient pas pu se montrer à la hauteur des aspirations des peuples du monde et leur épargner les risques ou les menaces de guerre ou permettre aux générations présentes et futures de vivre dans la sécurité, le confort et la paix.

Les principes de la Charte sont suffisants pour garantir la prospérité, le progrès, la sécurité et l'égalité à tous les peuples du monde à condition que les relations entre Etats reposent sur le droit et les buts des Nations Unies. Comme

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

l'a affirmé le Secrétaire général dans son rapport annuel, nous devons par conséquent non seulement croire en ces principes mais aussi les appliquer dans nos affaires et relations internationales.

A cet égard, nous suivons avec une grande tristesse et une profonde douleur la guerre amère entre l'Iraq et l'Iran. Cette guerre est entrée dans sa septième année et a soumis ces deux pays voisins à beaucoup de douleurs et de destruction. Malgré toutes les initiatives et les tentatives sérieuses pour régler ce différend, faites par les Nations Unies, le Conseil de coopération du Golfe, la Conférence islamique, le Mouvement des non-alignés ainsi que les efforts de médiation particuliers ou régionaux, l'Iran, malheureusement, n'a toujours pas répondu à ces appels à la paix.

Nous demandons une cessation des hostilités parce que nous sommes préoccupés par la paix et la sécurité de ces deux pays voisins et de leurs peuples. Nous voudrions leur épargner de nouvelles pertes, voire une destruction totale, qui seraient la conséquence inévitable de la guerre interminable. Etant donné que nous partageons les responsabilités et que nous vivons ensemble dans cette région ravagée par la guerre, nous lançons un appel à l'Iran, avec toute la sincérité et l'impartialité voulues, lui demandant de répondre à ces appels de paix. L'Iran recevra un appui concret de la part des Etats du Golfe pour l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région.

Nous demandons une fois de plus aux Nations Unies, depuis cette tribune, de poursuivre ses efforts pour la création de conditions favorables à un dialogue qui mettrait un terme à cette guerre destructrice. Nous demandons aux puissances qui ont de l'influence dans la communauté internationale de se montrer à la hauteur de leurs responsabilités et de n'épargner aucun effort pour trouver une solution finale au différend entre l'Iran et l'Iraq, qui sauvegarde les droits légitimes des deux parties.

M. Al-Khalifa (Bahrein)

Il en est qui pensent que la guerre entre l'Iraq et l'Iran est de portée limitée et qu'il ne faut donc pas lui consacrer davantage d'attention au préjudice d'autres questions internationales, surtout maintenant que le pétrole coule normalement et qu'il satisfait aux besoins des marchés mondiaux. Certaines puissances mondiales qui ont cette vision étroite de la guerre entre l'Iraq et l'Iran et de la sécurité dans la région du Golfe ne s'intéressent qu'au pétrole, aux marchés ouverts et au commerce des armes, méconnaissant ainsi les données politiques et les tendances historiques de la région.

Les faits historiques montrent que de nombreuses civilisations qui sont apparues dans la région du Golfe et dans la péninsule arabique depuis les temps les plus anciens se trouvaient dans une région au carrefour des grandes civilisations de l'Est et de l'Ouest. Cette position centrale a permis une prospérité économique et créé des marchés et un commerce actif. Cela a eu une influence très nette sur les tendances politiques et sociales, qui se distinguaient en fait par la modération politique et la coopération avec tous les autres Etats dans tous les domaines d'intérêt commun.

Ces deux caractéristiques de la région n'allaient pas toujours de pair; elles variaient conformément à l'évolution de la situation historique. Quand des courants d'extrémisme troublaient la stabilité et la coexistence dans la région, la voix de la modération s'entendait de moins en moins et finissait par mourir. Il en résultait des effets et interactions politiques et économiques négatifs et l'apparition des intérêts étrangers, ce qui conduisait souvent à la défaite de l'une ou l'autre partie au conflit.

Cette réalité historique prouve que la stabilité, la paix et la sécurité de la région ont toujours été la source principale du bien-être et du bonheur de tous ceux qui ont fait retentir la voix solennelle de la modération. Nous espérons que cette leçon de sagesse sera entendue de tous ceux qui comptent sur la poursuite de la guerre entre l'Iraq et l'Iran et de ceux qui adoptent une attitude attentiste et opportuniste dans l'espoir d'en tirer un avantage personnel. A cet égard, nous nous félicitons de l'initiative de paix présentée par l'Iraq, le 10 août 1986, pour mettre fin à la guerre afin que le peuple de la région puisse vivre une vie normale dans la sécurité et la stabilité..

La question de la Palestine et le problème du Moyen-Orient sont l'exemple le plus éclatant de l'échec de la coopération internationale, que ce soit aux sein des Nations Unies ou en dehors de celles-ci. Un certain nombre d'Etats ont établi des

M. Al-Khalifa (Bahrein)

contacts à titre individuel avec les parties au différend et ont présenté diverses initiatives en vue d'un règlement pacifique du différend dans cette région. Des tentatives inefficaces de ce genre, faites antérieurement, ont abouti à la conclusion d'un traité entre l'Egypte et Israël. Les politiques d'agression d'Israël n'ont pas cessé. Israël a attaqué les installations nucléaires pacifiques de l'Iraq en 1981, envahi le Liban en 1982, et massacré les réfugiés palestiniens à Sabra et Shatila, massacre dont la mémoire douloureuse nous hante à nouveau ce mois-ci. Israël a également poursuivi une politique d'occupation des terres arabes par la force et a établi des colonies de peuplement dans les terres occupées. Il a annexé les hauteurs syriennes du Golan et a modifié les sites historiques de la ville sainte de Jérusalem. Il a lancé des raids contre les bureaux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Tunis et a poursuivi une politique quotidienne de répression, de dispersion et de terrorisme dans les terres arabes occupées. Il n'a pas cessé de lancer des attaques sauvages contre le Liban et les camps de réfugiés palestiniens, dont les dernières sont les attaques aériennes de la semaine passée contre le Sud du Liban.

Pourquoi toutes ces tentatives et toutes ces initiatives de paix n'ont-elles pas réussi à apporter la paix au Moyen-Orient?

Nous pensons que la plupart de ces efforts et initiatives se fondaient sur des hypothèses dénudées de réalisme, méconnaissant les droits légitimes du peuple palestinien et toute la question de Palestine qui est au coeur des différends du Moyen-Orient. En bref, les efforts pour régler le différend arabo-israélien n'allaient pas dans la bonne direction. Toutes les initiatives et tous les efforts, quelle que soit leur origine et indépendamment des bonnes intentions de leur auteur, aboutiront inévitablement à l'échec s'ils ne se fondent pas sur une solution juste et globale de la question de Palestine et du peuple palestinien.

Bien que ce fait soit évident, certains Etats ont encore tendance à partager le point de vue israélien sur cette cause qui est vitale pour la nation arabe. Un tel point de vue ne peut rien offrir d'autre que des solutions partielles qui ne garantissent ni la stabilité ni la paix et qui ne donnent pas d'élan à la cause de la paix véritable dans cette région. Une paix globale et durable doit se fonder sur des principes de justice, dont l'élément principal est la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son propre Etat indépendant sur son sol national, sous la

M. Al-Khalifa (Bahrein)

direction de l'OLP, son seul représentant légitime. L'OLP doit être le principal participant à tout effort pacifique envers une solution pratique équitable de cette question. La convocation d'une conférence internationale avec la participation de toutes les parties intéressées et des membres permanents du Conseil de sécurité constituerait une mesure pratique en faveur de l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

L'éveil de la majorité autochtone en Afrique du Sud a retenu l'attention de l'opinion publique mondiale. Il est devenu clair pour la communauté internationale que la majorité noire qui lutte depuis de nombreuses années contre l'injustice et l'oppression, s'était levée en masse pour démanteler le régime raciste.

La triste expérience de la population noire lui montre maintenant que les réformes proposées, offertes de temps à autre par le régime raciste ne sont que des procédés politiques visant à réduire le mécontentement local et mondial. Tout le monde sait bien maintenant que le problème de l'Afrique du Sud n'est pas simplement politique; c'est aussi une question de pratiques immorales qu'abhorrent tous les peuples du monde car elles sont incompatibles avec les principes de l'égalité des hommes et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La coexistence avec un tel régime est impossible; quelles que soient les concessions faites par le régime raciste, les principes de ce système abhorré de l'apartheid demeureront. La tension mondiale devra par conséquent viser à l'élaboration d'un plan d'action clair qui contraindra le régime de Pretoria à se soumettre aux exigences de la justice et de l'égalité et à démanteler son système de discrimination raciale, qui représente un régime politique et social incompatible avec la dignité humaine. La communauté internationale devra prendre des mesures qui reflètent dans la pratique le soutien qu'elle apporte à la lutte légitime du peuple d'Afrique du Sud, puisque l'appui moral s'est révélé inefficace pour contraindre le régime de Pretoria à renoncer à son système de discrimination raciale.

La Conférence au sommet des non-alignés, qui s'est tenue à Harare du 1er au 6 septembre de cette année a adopté des décisions sans équivoque à ce sujet. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'appuyer les décisions de cette conférence. Nous pensons que le moment est venu pour le Conseil de sécurité, et notamment ses membres permanents, d'assumer ses responsabilités internationales et d'imposer un boycottage général et des sanctions économiques strictes à

M. Al-Khalifa (Bahrein)

l'Afrique du Sud afin de contraindre ce régime raciste à se soumettre aux diktats de la justice et de l'égalité.

Le régime sud-africain continue d'occuper illégalement le Territoire de la Namibie, en violation des résolutions de l'Assemblée générale, notamment la résolution 3314 (XXIX) du 14 décembre 1974. Nous déplorons qu'aucun progrès n'ait été fait pour mettre en oeuvre le Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, esquissé dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Nous réitérons notre plein appui à la lutte légitime du peuple de Namibie pour sa libération et son indépendance, sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), son représentant légitime et authentique.

Le peuple afghan languit sous l'occupation étrangère depuis 1979, époque où il a perdu sa liberté sous un régime étranger imposé par la force des armes. Le peuple d'Afghanistan a été contraint à vivre sous un système inacceptable, auquel il a résisté par la foi et par les armes. Nous réclamons le retrait de toutes les forces étrangères, conformément à la volonté de la communauté internationale consacrée dans les résolutions de l'Assemblée générale. Le peuple afghan doit pouvoir choisir un système politique et social compatible à son histoire et au passé dont il a hérité. Nous espérons que les efforts du Secrétaire général seront couronnés de succès afin que le peuple afghan puisse retrouver sa liberté et exprimer librement sa volonté, à l'abri de toute menace et de politiques d'hégémonie et de polarisation.

Pour ce qui est de la question de Chypre, nous nous félicitons des tentatives du Secrétaire général de réduire les divergences entre les deux parties au différend, ouvrant ainsi la voie à un règlement pacifique juste et durable. En ce qui concerne la question de Corée, nous comprenons l'oeuvre de réunification du peuple coréen dans les deux parties de la Corée et nous nous félicitons de tout dialogue constructif à cette fin.

L'économie mondiale traverse une crise aiguë, qui menace le présent et l'avenir de tous les peuples du monde. Il se pourrait donc que l'on doive placer les questions économiques en tête de la liste des priorités internationales pour qu'elles deviennent ainsi le principal thème de la coopération internationale contemporaine.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Il est vraiment étrange que cette crise grave qui secoue l'économie mondiale n'ait pas éveillé la communauté internationale au danger de son fardeau écrasant à un moment où la coopération économique internationale est de moins en moins active, en dépit d'une interdépendance accrue de l'économie mondiale et d'un renforcement de son universalité. En d'autres termes, l'universalité et l'interdépendance des questions économiques n'ont pas été accompagnées d'une coopération internationale active pour faire face aux défis de la crise économique actuelle. Il apparaît clairement aujourd'hui que les relations économiques mondiales sont passées du stade de problème à celui de crise, ce qui représente, comme la terreur nucléaire et les armes stratégiques, une menace pour l'existence de l'homme. A cause de cette crise, il est impérieux de modifier les bases sur lesquelles sont fondées les relations internationales afin de pouvoir instaurer un nouvel ordre économique mondial.

Depuis trois ans, cette crise a de fortes répercussions sur les économies du tiers monde. Les taux de croissance économique ont commencé à chuter de façon radicale et les termes de l'échange se sont fortement détériorés. Les prix des matières premières, des produits de base et du pétrole sont également tombés, ce qui a entraîné une augmentation du volume de la dette extérieure et du coût du service de la dette. La confusion s'est accrue dans les domaines de la monnaie, des finances et des taux de change. Les pays industriellement avancés ont commencé d'adopter des mesures économiques protectrices et d'imposer des restrictions rigoureuses aux exportations des pays en développement, ce qui a sapé davantage encore les économies du tiers monde.

Cette situation économique a eu des conséquences très néfastes sur les économies des pays en développement. Ce phénomène persistera, à moins que la communauté internationale n'envisage l'introduction de réformes radicales dans les relations économiques afin de modifier la structure économique actuelle. Le moment est venu pour les pays industriellement avancés de comprendre non seulement que la persistance de la détérioration de la situation économique sapera les systèmes politique et social du tiers monde, mais aussi que les pays avancés ne seront pas épargnés par ses conséquences néfastes. Nous espérons que cet état de choses incitera les pays industriellement avancés à ouvrir une nouvelle série de négociations économiques concrètes avec les pays en développement, à faire fi des divergences de forme et à concentrer leur attention sur le fond du problème.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

La paix est un besoin de l'homme. Les nations et les Etats aspirent depuis des temps immémoriaux à la paix afin de pouvoir jouir de la stabilité et de la sécurité, notamment dans les régions troublées par les conflits et les guerres. L'Organisation des Nations Unies a été créée après la seconde guerre mondiale afin de préserver les générations futures du fléau d'une nouvelle guerre.

Maintenant que le XXe siècle est sur sa fin, la paix, avec toutes ses incidences politiques et sociales, est devenue pour le monde non seulement une nécessité mais une nécessité pressante qui façonnera le sort de l'homme, son présent et son avenir. Nous nous tournons par conséquent vers l'avenir avec espoir. Nous voulons ne laisser aucune place au pessimisme et donner, aux générations futures, confiance dans l'efficacité de l'action collective pour le bien de l'humanité, afin qu'un dialogue réfléchi puisse apporter le bonheur à l'homme et lui épargner les menaces de la peur, de l'instabilité et de l'imprévisibilité de l'avenir.

J'ai grand plaisir à déclarer, du haut de cette tribune, que l'Etat du Bahreïn, qui croit aux nobles objectifs de la Charte des Nations Unies, est disposé à travailler sérieusement et à coopérer sincèrement et constructivement avec tous les Etats pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et la réalisation des nobles buts de la Charte de notre Organisation.

M. BARRE (Somalie) (interprétation de l'anglais) : Au nom de ma délégation et en mon nom propre, je voudrais féliciter chaleureusement l'ambassadeur Choudhury à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. L'expérience, la sagesse et les talents de diplomate dont il a fait preuve et qui l'ont conduit à ce poste élevé favoriseront sans aucun doute le succès de nos travaux. Je saisis cette occasion pour dire que mon gouvernement se félicite des liens étroits d'amitié qui unissent nos deux pays.

Je tiens également à exprimer notre profonde reconnaissance à M. de Piniés, ambassadeur d'Espagne, pour la compétence dont il a fait preuve à la direction des travaux de la quarantième session. Son expérience et ses qualités de diplomate bien connues ont apporté une contribution précieuse à cet événement historique.

Je dois faire part aussi de l'admiration que nous inspirent les efforts persistants que déploie M. Pérez de Cuéllar, Secrétaire général, dans sa quête

M. Barre (Somalie)

inlassable de solutions aux problèmes internationaux urgents de notre époque. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement et lui réaffirmons notre appui aux travaux qui lui incombent en sa qualité de Secrétaire général.

Au cours de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il a été admis à l'unanimité que notre Organisation mondiale, malgré toutes ses lacunes, représente encore le meilleur espoir de paix et de progrès pour l'humanité. Ce consensus s'est dégagé, je crois, autour de deux orientations : l'appel à une réforme afin de combler les lacunes caractéristiques de toute bureaucratie de 40 ans d'âge et l'appel à la consolidation du rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies dans le système de sécurité collective établi par la Charte.

La première orientation s'est concrétisée dans le résultat des efforts faits par le Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner le fonctionnement administratif et financier de notre Organisation mondiale. Mon gouvernement se félicite des recommandations adoptées par le Groupe, qui représentent un bon point de départ pour le processus de réforme, et qui devraient bénéficier d'un examen attentif. S'agissant des problèmes financiers et budgétaires les plus délicats, je crois que ceux-ci pourraient être réglés à condition que l'on fasse preuve d'esprit de bonne volonté, que l'on respecte les principes pertinents de la Charte et que l'on tienne compte également des responsabilités particulières qui incombent au Secrétaire général.

Malheureusement, la réaction positive aux besoins internes de notre Organisation mondiale ne s'est pas encore doublée de mesures propres à consolider son autorité dans sa recherche de solutions aux problèmes qui compromettent la paix et la sécurité mondiales.

Nombre des problèmes politiques qui troublent notre époque puisent leur racines dans la violation de deux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies : le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance et le respect des droits de l'homme.

Il est, en effet, bien triste de constater que de nombreux Etats se disent prêts à soutenir les principes de la Charte dans des situations où leur pays n'est pas directement impliqué, mais font fi de ces mêmes principes lorsqu'ils trouvent commodes de le faire. Il faudrait à nouveau bien comprendre que la participation à

M. Barre (Somalie)

L'Organisation mondiale signifie un attachement sincère aux règles du droit international telles que stipulées dans la Charte des Nations Unies et à la promotion de la dignité humaine, sur la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'Organisation des Nations Unies a toujours défendu des solutions justes et raisonnables, fondées sur les principes de la Charte, afin de créer des conditions de paix dans les nombreuses régions du monde en conflit. Malheureusement, ces solutions restent lettre morte et, en conséquence, les tensions et conflits continuent à prélever un lourd tribut en vies humaines et à bloquer la recherche de la stabilité et du progrès.

M. Barre (Somalie)

La tension internationale est à juste titre concentrée aujourd'hui sur la situation critique en Afrique australe, mais il y a plus de 20 ans l'Assemblée générale avait demandé des sanctions économiques globales et obligatoires afin d'empêcher que la minorité blanche de l'Afrique du Sud impose son plan criminel d'apartheid à la majorité noire. Nous sommes actuellement témoins d'un affrontement inévitable entre la majorité opprimée qui est résolue à regagner ses droits de l'homme fondamentaux à tout prix, et la minorité raciste qui est prête à utiliser sa politique d'oppression et ses forces militaires avec la plus grande brutalité afin de préserver sa position privilégiée.

Il ne fait aucun doute que la violence et l'effusion de sang ne feront que croître à moins que le régime de Pretoria ne se voit contraint, par des pressions, d'abolir l'apartheid, de libérer les dirigeants emprisonnés comme Nelson Mandela et de prendre des mesures pour établir une société véritablement juste et démocratique.

Mon gouvernement s'associe à l'appel lancé en faveur de l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud, y compris un embargo sur les livraisons de pétrole, appel qui est appuyé par un mouvement croissant de l'opinion publique dans le monde. Nous nous félicitons vivement que cette mesure soit de plus en plus reconnue comme étant le seul moyen pacifique et efficace d'empêcher un conflit racial prolongé et sanglant en Afrique australe.

L'exigence de sanctions contre l'Afrique du Sud s'impose d'autant plus que le régime de Pretoria fait preuve d'intransigeance en ce qui concerne l'indépendance de la Namibie. L'autorité des Nations Unies n'a jamais été aussi clairement définie que sur cette question, et en même temps cette autorité n'a jamais été aussi compromise que dans le cas de la Namibie. L'importance de cette question est attestée par la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui s'est tenue récemment - la troisième de ce type sur la Namibie - et qui a exigé une fois encore l'adoption de mesures en vertu du Chapitre VII de la Charte. La session extraordinaire aurait pu difficilement agir autrement compte tenu de l'occupation illégale persistante de la Namibie par l'Afrique du Sud, de sa stratégie d'obstruction à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité ainsi que de sa politique d'occupation, d'agression terroriste, de subversion et de pression économique dirigée contre les Etats de première ligne.

Le Conseil de sécurité a envoyé de nombreux ultimatums à l'Afrique du Sud en raison de ses violations flagrantes du droit international ainsi que de la paix et de la sécurité régionales et internationales. J'espère que l'Assemblée générale invitera le Conseil d'une voix forte et unie à donner suite à ces ultimatums.

M. Barre (Somalie)

La situation dans la Corne de l'Afrique est un autre problème qui préoccupe la communauté internationale. Il est regrettable que le conflit prolongé dans la région ait provoqué des souffrances considérables, une destruction massive de biens et des flux énormes de réfugiés. Il est fondamental qu'une action concertée soit adoptée afin d'éliminer les sources de tension et de conflit et de créer une base solide pour la paix et la stabilité dans la région. A cette fin, il est impérieux que des mesures propres à accroître la confiance soient prises afin de créer un climat propice à des négociations sérieuses sur les problèmes fondamentaux, et ce sur la base du respect des droits de l'homme des peuples de la région.

Le Moyen-Orient fait partie des régions du monde les plus perturbées en dépit du fait que les principes qui doivent régir un règlement juste et durable ont été largement reconnus. La paix dans la région continuera à nous échapper tant que toutes les parties concernées ne respecteront pas la volonté politique de parvenir à un règlement global.

Mon gouvernement appuie sans réserve les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui demandent le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et la restauration des droits des Palestiniens, notamment du droit à un Etat en Palestine.

Nous pensons que la convocation de la Conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient serait un pas important vers la réalisation d'une paix juste et durable. Pour être efficace la Conférence exigerait la participation, sur un pied d'égalité, du représentant du peuple palestinien, l'OLP.

Il convient de reconnaître que le temps n'est pas du côté de la paix au Moyen-Orient. Tous les efforts doivent être entrepris pour qu'une nouvelle génération n'hérite pas de la haine et du désespoir.

La grave situation qui règne en Afghanistan et les tentatives faites pour anéantir le combat d'un peuple courageux pour la liberté continuent à susciter la préoccupation de la communauté internationale. Mon gouvernement appuie fermement les efforts entrepris par le Secrétaire général afin de parvenir à un règlement politique basé sur le retrait de toutes troupes étrangères d'Afghanistan, sur le respect de sa souveraineté et du statut de non-aligné, et sur le retour dans leur patrie des réfugiés afghans dans la sécurité et l'honneur.

La prolifération des zones de conflit est liée de toute évidence au peu de respect, parfaitement manifeste sur la scène internationale, des principes du droit

M. Barre (Somalie)

international tels que le règlement pacifique des conflits, la non-ingérence dans les affaires des Etats et le non-recours à la force dans les relations internationales. A cet égard, mon gouvernement regrette profondément l'escalade de la guerre entre l'Iran et l'Iraq qui a entraîné de graves pertes en vies humaines et la destruction de ressources matérielles pour les deux pays et qui a également compromis la paix et la sécurité mondiales. Nous nous associons à l'appel universel qui a été lancé pour que l'on réponde sincèrement à tous les efforts de médiation entrepris pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et promouvoir un règlement pacifique de ce conflit tragique.

Nous regrettons également que le peuple kampuchéen soit toujours empêché de déterminer son propre avenir à l'abri de toute ingérence étrangère. La communauté mondiale doit continuer à appuyer les efforts régionaux et internationaux déployés pour instaurer l'indépendance, la neutralité et la paix en Asie du Sud-Est.

Le monde ne peut pas se permettre de voir se développer une nouvelle zone de tension et de conflit en Amérique centrale. Les initiatives de paix du Groupe de Contadora offrent une excellente occasion de régler les problèmes grâce au dialogue et à la négociation. Cette occasion ne devrait pas être perdue.

De même, nous nous associons à d'autres Etats pour appuyer les efforts du Secrétaire général des Nations Unies destinés à trouver à la question de Chypre une solution pacifique que l'on attend depuis si longtemps.

Si l'on veut éviter les erreurs et les iniquités du passé et assurer un avenir paisible et harmonieux aux deux communautés de Chypre, il faut qu'un accord intervienne sur des dispositions constitutionnelles qui octroieraient des droits égaux à tous les citoyens de cet Etat et assureraient la protection et les garanties nécessaires de ces droits.

Nous espérons que les parties concernées parviendront à une entente susceptible de conduire dans les plus brefs délais à un règlement à l'amiable de ce problème.

Une autre préoccupation régionale de mon gouvernement est l'application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. Nous espérons que l'océan Indien et les Etats de l'arrière-pays, les membres permanents du Conseil de sécurité et les principaux usagers maritimes coopéreront afin de convoquer la conférence tant retardée sur l'océan Indien avant 1988. A notre avis, la convocation de la Conférence demeure un aspect essentiel de la réalisation des objectifs de la Déclaration de l'océan Indien.

M. Barre (Somalie)

La situation économique critique de notre continent reste au premier plan des préoccupations des Etats africains, même si les aspects les plus graves de cette crise semblent s'améliorer.

Les gouvernements et les peuples africains sont profondément reconnaissants à la communauté internationale pour sa réponse généreuse face au sort de millions de personnes frappées par un ensemble de catastrophes naturelles et de catastrophes provoquées par l'homme. Grâce à la bonne volonté et à l'extraordinaire coopération des Nations Unies, de leurs institutions, des organisations gouvernementales, des organismes de charité, des groupes et des particuliers concernés, des vies innombrables ont pu être sauvées et des centaines de milliers de gens peuvent maintenant espérer en l'avenir.

Toutefois, c'est dès maintenant qu'on doit entreprendre de consolider nos infrastructures et nos économies contre toute nouvelle offensive des catastrophes naturelles ou autres. Cela exige des Etats africains qu'ils soient fermement résolus à corriger leurs erreurs passées en matière de planification du développement et à assumer la responsabilité de leur propre croissance économique. Cela exige également une aide soutenue au développement afin de donner l'impulsion nécessaire aux efforts de relèvement.

Le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique montre bien que les Etats africains sont décidés à prendre les mesures nécessaires pour favoriser la reprise et une croissance régulière. J'espère que l'adoption, par la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement économiques de l'Afrique traduit un nouvel esprit constructif, une volonté des pays développés et des pays en développement d'oeuvrer ensemble au relèvement de l'Afrique.

Chacun des pays les plus touchés d'Afrique est confronté à un défi particulier, outre celui, familier, du sous-développement. En Somalie, nous faisons tout ce que nous pouvons, tant à l'échelon national que régional, pour combattre la sécheresse et la désertification. Voilà pourquoi nous avons contribué à la mise sur pied d'une Agence intergouvernementale pour la sécheresse et le développement en Afrique de l'Est.

La Somalie, bien entendu, est affectée par le problème de l'afflux de réfugiés qui a pris des proportions catastrophiques. L'aide internationale assure la survie des réfugiés mais leur présence depuis près de 10 ans dans notre pays, ajoutée au

M. Barre (Somalie)

dernier afflux, constitue un fardeau insupportable pour nos ressources déjà très limitées et notre environnement surexploité.

Nous lançons un appel aux pays donateurs pour qu'ils accordent une attention renouvelée aux engagements pris lors de la deuxième Conférence internationale pour l'aide aux réfugiés en Afrique (ICARA II), en ce qui concerne aussi bien l'aide d'urgence que les besoins à moyen terme et la recherche de solutions durables.

Les plans pour le redressement et le développement de l'Afrique, de même que les plans de développement de tous les pays en développement, ne seront un succès que si l'on réussit à éliminer les déséquilibres du système économique mondial et à créer un climat économique mondial propice au développement.

Le fardeau de la dette imposé par une inflation importée de l'extérieur est de toute évidence le plus paralysant de tous les facteurs qui entravent le processus de développement. L'appel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à la convocation d'une conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique souligne les proportions désastreuses de ce phénomène. Il est clair que les acquis de la treizième session extraordinaire seront réduits à néant si l'on ne trouve pas des solutions créatrices au problème de la dette.

Les Nations Unies doivent avoir pour objectif déclaré de combler le fossé économique entre les pays développés et les pays en développement. Il semble malheureusement que nous perdions cet objectif de vue. Renoncer à cet objectif compromettrait la survie de millions de gens dans le monde en développement, et cela aurait un effet négatif non seulement sur la croissance économique mondiale, mais aussi sur la paix et la sécurité internationales. Il serait dans l'intérêt bien compris de tous les membres de la communauté mondiale de redoubler d'efforts afin de combler le fossé existant entre les pays riches et les pays pauvres.

Quelles que soient les préoccupations économiques, politiques ou sociales des Etats Membres, ils vivent tous sous la menace de la catastrophe mondiale que signifierait l'affrontement nucléaire des superpuissances. Malheureusement, le dilemme nucléaire n'implique pas seulement la sécurité et le statut des puissances nucléaires, mais aussi la survie de la civilisation, de l'humanité et peut-être même de notre planète.

Mon gouvernement espère que les deux superpuissances sont enfin prêtes à dialoguer au plus haut niveau, à s'engager sérieusement à promouvoir le désarmement nucléaire, l'interdiction de nouvelles armes de destruction massive et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

M. Barre (Somalie)

En guise de conclusion, j'aimerais réaffirmer que mon gouvernement croit en la validité imprescriptible des buts et des principes de l'Organisation des Nations Unies. A l'instar de nombreux autres Etats, nous sommes préoccupés de voir que l'on a tendance à minimiser l'importance de l'Organisation mondiale et même à saper son autorité et son efficacité.

Cependant, il a été démontré à plusieurs reprises, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique, que même les détracteurs des Nations Unies sont bien obligés d'y recourir quand tout le reste a échoué. Si le progrès vers le règlement des problèmes politiques est souvent ralenti, c'est généralement parce qu'on n'a pas la volonté politique de tirer parti des efforts que font les Nations Unies dans le maintien et l'établissement de la paix. Lorsque nous examinons les réalisations remarquables des Nations Unies dans les domaines économique, social et humanitaire, nous comprenons que nous disposons, avec l'Organisation, d'un instrument indispensable de progrès et de paix.

Dans le monde complexe qui est le nôtre, les possibilités illimitées de rendre l'humanité meilleure existent parallèlement aux dangereuses tensions régionales et à la menace d'une catastrophe nucléaire. Mon gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les Nations Unies, Organisation qui sait relever les défis de notre époque.

M. da LUZ (Cap Vert) (parle en portugais; texte français fourni par la délégation) : C'est avec une grande satisfaction que nous adressons au Président nos félicitations pour son élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Ses qualités personnelles de dirigeant ainsi que son expérience diplomatique sont une garantie que les graves problèmes qui perturbent actuellement les activités de notre Organisation recevront un traitement adéquat permettant de trouver des solutions possibles et de favoriser conséquemment l'établissement de la confiance internationale.

Nous aimerions également, en exprimant notre reconnaissance et notre appréciation pour les efforts déployés durant la quarantième session, et notamment au cours des commémorations de l'anniversaire des Nations Unies, rendre hommage à son prédécesseur, l'ambassadeur Jaime de Piniés. Son mandat a contribué grandement à donner une meilleure image de l'Organisation.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nous aimerions également, ici, féliciter de façon particulière le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour sa contribution inestimable et les efforts méritoires déployés dans l'exercice de ses fonctions.

Grâce à sa vaste expérience, à son dévouement personnel et à sa vision éclairée des problèmes collectifs, les cinq années de son mandat ont été d'une grande richesse du point de vue de l'analyse et de l'identification des causes actuelles des difficultés des institutions internationales et ont contribué grandement à diminuer l'impact de la crise dans laquelle, comme chacun sait, celles-ci se trouvent plongées. Le Cap-Vert a beaucoup apprécié sa ténacité et sa sérénité d'esprit dans les heures difficiles et d'incertitude qu'a connu la communauté internationale durant cette période, ainsi que son courage déterminé lorsque la situation internationale l'exigeait.

Il y a 11 ans que la République du Cap-Vert est entrée dans la grande famille des Nations Unies, désireuse d'apporter sa modeste contribution à la construction d'un monde de paix, de progrès et de justice sociale.

Depuis lors, la situation internationale a enregistré une dégradation continue, l'optimisme et la confiance ne se justifiant que rarement. Des conflits et des différends d'ordre divers persistent en de nombreuses régions du monde. La recrudescence des rivalités entre les grandes puissances a mené à l'accélération de la course aux armements, particulièrement dans le domaine nucléaire, à un rythme sans précédent; les déséquilibres et les inégalités entre nations riches et pauvres se sont accentués, et le désespoir et la misère ont sévi parmi les pays en voie de développement du fait, essentiellement, de la perpétuation d'un système économique international dépassé par les réalités du monde d'aujourd'hui.

Ces manifestations négatives, qui menaçaient gravement la paix et la sécurité internationales au moment où notre Organisation commémorait, l'an passé, son quarantième anniversaire, ont été mentionnées de façon répétée par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Les leaders présents à cette occasion, en traduisant les aspirations et les préoccupations de leurs peuples, ont souligné les risques et les dangers qui menacent l'humanité et lancé un appel pour que nous unissions nos efforts dans la tâche urgente de construction de la paix, de coopération pour le développement, et de démocratisation des relations internationales qui nous attend.

M. da Luz (Cap-Vert)

C'est avec une profonde préoccupation que nous constatons que dans notre vie quotidienne, la tension et les crises internationales continuent d'être une constante lourde d'implications pour l'humanité.

Le Cap-Vert réaffirme son adhésion totale aux principes fondamentaux qui doivent orienter les relations internationales, consacrés dans les Chartes des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine, ainsi que dans la pratique du non-alignement. Il réaffirme, en outre, l'inspiration éthique de sa politique externe dans la recherche des solutions qui ont trait à la paix et au développement, dans la certitude que seule la confiance et le respect mutuel sont susceptibles de créer des bases solides et durables au dialogue et à la coopération entre les nations.

Les tendances négatives qui, aujourd'hui, se manifestent dans les relations entre Etats et qui se révèlent dans presque toutes les situations de conflit, de tension ou d'instabilité dans le monde, se reflètent dans les activités de cette Organisation, née, il y a 41 ans, sur la base de l'égalité souveraine entre les Etats et vouée à la construction de la paix et à la promotion du développement et de la coopération entre les peuples.

A l'instar de nombreux pays, la République du Cap-Vert, lors du débat général des deux années précédentes, a exprimé sa préoccupation au sujet des difficultés énormes que cette organisation et ses institutions spécialisées affrontent dans l'accomplissement des tâches et la réalisation des nobles objectifs inscrits dans leurs instruments constitutifs. De même que l'écrasante majorité des pays Membres, nous avons toujours défendu le point de vue selon lequel il n'y a pas d'alternative aux Nations Unies. L'interdépendance du monde d'aujourd'hui, la multiplicité et la complexité de la vie internationale actuelle exigent des solutions globales qui dépassent les frontières et qui ne peuvent être imaginées que dans un cadre universel comme celui des Nations Unies où les intérêts légitimes de tous les pays, petits et grands, riches et pauvres, sont dûment pris en compte.

Prétendre attirer le centre de l'attention internationale, fixée sur les problèmes collectifs, hors du cadre multilatéral institutionnalisé que sont les Nations Unies, peut sans aucun doute satisfaire des intérêts qui relèvent de la nécessité d'une certaine affirmation nationale et de la création de conditions propres à l'imposition unilatérale de solutions à d'autres pays. Cela peut

M. da Luz (Cap-Vert)

également contribuer - et cela a effectivement contribué - à l'affaiblissement des institutions internationales en tant que cadre propice à la compréhension des problèmes qui affectent la plupart des Etats.

Les problèmes de la paix et de la sécurité mondiales, de la coopération au service du développement et des droits de l'homme, du fait de leurs caractéristiques globales, affectent tous les recoins et tous les peuples du globe. C'est pourquoi la recherche de leur solution doit se faire dans un cadre multilatéral stable et approprié dans lequel tous les peuples et les pays du monde sont représentés.

Ce besoin de conserver les Nations Unies en tant qu'instance privilégiée, sinon exclusive, pour la recherche de solutions aux problèmes collectifs, gagne une acuité particulière dans la présente conjoncture qui voit les pays en développement, parmi lesquels la République du Cap-Vert, affronter une période sombre, particulièrement dans le domaine socio-économique.

Si nous voulions tous, comme cela a été fréquemment affirmé du haut de cette tribune, préserver le monde d'une catastrophe, contribuer à l'élévation de l'être humain et de sa dignité, créant ainsi un climat de paix et de prospérité pour tous, alors nous devons tous, et principalement les pays qui ont des responsabilités internationales majeures, réaffirmer, dans la pratique, notre engagement à contribuer à l'accomplissement des tâches des Nations Unies, ainsi que notre ferme adhésion à leurs objectifs et à leurs principes. Malheureusement, jusqu'à présent, malgré les déclarations positives prononcées au cours de la commémoration du quarantième anniversaire des Nations Unies, très peu a été fait en vue de l'élimination de la crise et du rétablissement de la confiance dans le système des Nations Unies.

Bien au contraire, cette confiance a été sérieusement ébranlée par la crise financière de l'Organisation. Les difficultés financières sont avant tout, comme on sait, le reflet de positions politiques qui contribuent à dénier aux Nations Unies leur rôle de cadre institutionnel où le dialogue sur les grandes questions internationales de notre temps se déroule sur la base du principe de l'égalité souveraine des Etats.

Ainsi, la solution de cette crise financière signifie, sans aucun doute, une contribution à la solution de la crise institutionnelle qui affecte les

M. da Luz (Cap-Vert)

Nations Unies. La crise institutionnelle, à son tour, ne peut être résolue sans la volonté politique de tous les pays. Notre destinée commune nous impose des sacrifices nationaux dans ce sens.

Il est certain que beaucoup peut être fait dans le sens de la rationalisation des tâches des Nations Unies, en vue d'une plus grande efficacité financière et administrative. La création du Groupe des 18, l'an dernier, par décision unanime de cette assemblée, répondait à la nécessité d'assainir les activités financières et administratives. Nous espérons que le travail effectué par ce Groupe d'experts contribuera à une meilleure efficacité de l'Organisation. L'Assemblée doit examiner avec beaucoup d'attention les recommandations faites par ce groupe, puis prendre des décisions qui favoriseront une Organisation des Nations Unies plus forte, plus assurée et mieux à même de mener à bon terme ses objectifs.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nous voulons croire qu'aujourd'hui l'on ne peut confondre l'idéal de la paix avec la disposition obsessionnelle à la guerre. L'on ne peut invoquer la libération, la justice ou le progrès pour déguiser des tendances ou des prétentions hégémoniques. Le respect des principes et des normes qui régissent les relations entre Etats ne saurait être subordonné aux intérêts nationaux ou s'égarer dans des interprétations ambiguës.

Cependant, en violation flagrante de ces principes et de ces normes, les tensions s'accroissent; les menaces à la sécurité du globe prolifèrent, du fait et de l'accumulation d'armes nucléaires et de l'élargissement de la course aux armements à des régions nouvelles. Les manifestations de puissance se succèdent, qui violent la souveraineté, l'intégrité et l'indépendance politique des Etats, créant un climat d'instabilité et d'insécurité, particulièrement parmi les pays en développement. Des agressions sans précédent et contrevenant totalement aux normes du droit international sont déclenchées sous divers prétextes contre des pays souverains Membres de cette Organisation.

Nous ne saurions laisser passer cette opportunité sans manifester notre rejet de l'escalade du terrorisme international sous toutes ses formes, y compris le terrorisme d'Etat qui, avec son cortège de victimes innocentes, affecte l'ensemble des relations internationales.

Les causes de ce phénomène doivent mériter une plus grande attention de tous les Etats Membres, car le recours à cet instrument est bien souvent le résultat de l'injustice, de la misère, et des inégalités qui règnent dans le monde d'aujourd'hui. Il est impérieux d'agir en vue de l'élimination de ce fléau, à l'aide de mesures et d'initiatives qui prennent en compte la nécessité de l'élimination de ses causes.

D'autre part, l'on ne peut admettre l'usage de la force ou la menace de la force contre des pays souverains, particulièrement contre les petits pays. L'usage de la force dans les relations internationales contribue à l'irrespect et à l'affaiblissement des Nations Unies. Un monde où prévaut la règle du plus fort est contraire à la conception d'un monde civilisé et aux idéaux de l'humanité.

Cette session de l'Assemblée générale se tient en un moment où les événements dans la partie méridionale de l'Afrique mettent une fois de plus en évidence la résistance de l'apartheid, de la discrimination raciale et de la tyrannie coloniale

M. da Luz (Cap-Vert)

aux initiatives de changement dans cette partie du continent. Les risques d'une explosion de violence aux conséquences imprévisibles pour l'ensemble du continent et pour le monde, grandissent.

L'apartheid apparaît ainsi, une fois de plus, aux yeux de la communauté internationale, comme un odieux système d'oppression historiquement et universellement condamné, particulièrement dans un monde comme le nôtre qui lutte pour les idéaux de paix, d'égalité, de justice sociale et de progrès; et sur un continent qui aurait beaucoup à gagner d'une coexistence pacifique et d'une coopération constructive entre tous les peuples et tous les Etats qui le composent.

Ce qui se passe aujourd'hui dans cette région stratégique, compte tenu de la complexité des intérêts engagés, doit retenir l'attention de toute la communauté internationale, car rien n'est plus urgent que les efforts et le dévouement de tous dans le but de préserver cette région d'une conflagration sanglante.

Les agressions perpétrées contre les pays voisins et l'aide décisive aux mouvements fantoches de bandits armés en vue de déstabiliser des gouvernements de pays souverains légitimement institués, ainsi que le défi constant aux normes et principes du droit international qui régissent les relations entre Etats, démontrent l'incapacité du régime actuel de Pretoria de s'engager sur la voie du réalisme politique et d'accepter l'idée d'un démantèlement total de l'apartheid en tant qu'unique alternative pour la défense des intérêts véritables de la société sud-africaine dans son ensemble.

Les agressions militaires visant notamment la destruction des activités socio-économiques, perpétrées contre les pays de la ligne de front et, particulièrement contre la République populaire de l'Angola et la République populaire du Mozambique, visent non seulement la déstabilisation de ces pays souverains mais encore l'asphyxie économique de toute la région.

Nous aimerions exprimer ici les sérieuses préoccupations que nous procure la recrudescence de menaces militaires qui se vérifient à la frontière sud de l'Angola et qui se traduit par une concentration de troupes sud-africaines dans cette région, peu après l'aide externe substantielle en armes sophistiquées concédées aux bandits armés de l'UNITA.

De même, nous constatons une intensification de la guerre non déclarée menée contre le Mozambique qui, jointe aux calamités naturelles, accroissent les difficultés de ce pays frère.

M. da Luz (Cap-Vert)

Nous pensons qu'aider aujourd'hui la République de l'Angola et la République du Mozambique dans leur lutte de résistance à l'agression et aux tentatives de déstabilisation dont elles sont victimes constitue un devoir de toute la communauté internationale.

La situation critique en Afrique du Sud a été, à juste titre, l'objet des préoccupations de tous les pays Membres de l'Organisation.

Confrontés à l'imminence d'une catastrophe aux répercussions imprévisibles sur la paix et la sécurité internationales, il est du devoir de la communauté internationale, et en particulier des Etats Membres des Nations Unies, dans l'accomplissement de notre responsabilité collective et en tenant compte des recommandations faites par la seconde Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud qui s'est tenue récemment à Paris, de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter que la destruction, la souffrance, l'angoisse, la mort et la misère ne s'étendent en Afrique australe et de préserver les possibilités d'une solution négociée du conflit.

Le premier pas dans le sens de cette solution négociée doit commencer par la libération de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques, la reconnaissance de l'African National Congress (ANC) et des autres forces démocratiques en lutte par le pouvoir et l'amorce de négociations sérieuses entre les parties, sur l'avenir de l'Afrique du Sud.

Cette session de l'Assemblée générale peut être d'une grande importance et avoir un caractère historique si de ses délibérations pouvaient surgir des mesures capables d'amener le régime sud-africain à la table des négociations. Dans ce contexte et, ayant à l'esprit les résolutions et les décisions pertinentes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du récent Sommet du Mouvement des pays non alignés, des efforts doivent être menés à l'effet de réduire les ajustements et les sacrifices de certains pays, imposés ou découlant du respect des sanctions recommandées, particulièrement de ceux dont le territoire et la population font l'objet d'agressions militaires et de représailles économiques de la part du régime sud-africain.

A ce sujet, nous nous réjouissons de la proposition récente du Mouvement des pays non alignés portant sur la création d'un fonds de résistance à l'invasion, au colonialisme et à l'apartheid dont l'objectif principal est de manifester la

M. da Luz (Cap-Vert)

solidarité avec les Etats de première ligne et les mouvements de libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

La situation en Namibie doit retenir toute notre attention du fait que l'on assiste dans le contexte international actuel à une sorte de relégation au second plan de la question namibienne, comme si la résolution de celle-ci dépendait de la solution du conflit en Afrique australe. Nous avons l'espoir que la récente session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Namibie, non seulement viendra imprimer une nouvelle dynamique au traitement de la question mais aura encore démontré que l'application conséquente de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité constituera une contribution importante à l'accélération d'une solution globale dans la région.

En ce qui concerne le Sahara occidental, les récentes négociations menées à New York entre les parties intéressées, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, suscitent un certain optimisme quant à la possibilité d'une solution négociée au conflit.

Nous sommes convaincus que la poursuite des contacts et des négociations est l'unique voie pour une solution définitive du conflit, et c'est pourquoi nous avons toujours encouragé, autant que faire se peut, les parties en conflit à rechercher la réconciliation dans le dialogue et le respect du principe du droit sacré à l'autodétermination et à l'indépendance des peuples, en conformité avec les résolutions pertinentes des instances internationales sur la question.

Quant au Tchad, nous réaffirmons notre plein appui aux actions et aux initiatives de l'OUA visant la réconciliation nationale, et nous continuons d'espérer que la nécessité impérieuse de la paix pour le peuple martyrisé de ce pays triomphera. C'est pourquoi nous encourageons tout effort, dans le cadre africain, en vue d'y instaurer une paix durable dans le respect de son indépendance et de son intégrité territoriale, sans ingérences étrangères.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, la détérioration continue de la situation, ainsi que la complexité de son évolution méritent une attention spéciale de notre Organisation afin d'aboutir à des solutions adéquates du conflit.

M. da Luz (Cap-Vert)

Un appui constant à l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, constituerait une importante contribution à la conquête des droits inaliénables de ce peuple.

Dans la perspective d'une solution juste et globale du problème du Moyen-Orient, qui se fait sentir avec toujours plus d'acuité, nous ne saurions ne pas manifester notre soutien à la nécessité urgente de convoquer la Conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties intéressées au conflit israélo-arabe et en conformité avec la Déclaration de Genève et la résolution 38/58C du 13 décembre 1983 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous regrettons profondément la crise qui s'est emparée du Liban et les énormes pertes en vies humaines que celle-ci provoque. Nous rendons un hommage attristé aux soldats de la paix qui ont perdu la vie dans l'accomplissement du noble devoir de maintenir la paix au service des Nations Unies. Leur sacrifice n'a pas été en vain. Leur contribution à la paix ne sera pas oubliée.

Dans la région du Golfe, la guerre qui oppose les peuples frères d'Iran et d'Iraq continue de causer des souffrances inouïes. Nous réitérons un appel énergique aux parties belligérantes afin qu'elles mettent un terme à ce conflit fratricide, qui cause tant de pertes humaines irrécupérables et d'importants dégâts matériels.

En Amérique centrale la situation continue à se détériorer, devenant une grave préoccupation pour la communauté internationale, particulièrement au Nicaragua, un pays qui, en accord avec les principes de bon voisinage entre les nations, doit pouvoir jouir, dans la paix, de son droit inaliénable de choisir librement son propre système politique, économique et social dans l'intérêt de son peuple, sans aucune forme d'ingérence, de subversion ou de menaces provenant de l'extérieur.

La République du Cap Vert appuie et encourage l'action du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui visant la paix et la stabilité dans la région.

Dans le Sud-Est asiatique, des efforts doivent être menés en vue d'éliminer les foyers de tension et de préserver les principes du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats de la région, y compris le Kampuchea.

M. da Luz (Cap-Vert)

Quant à la situation qui prévaut en Corée, nous sommes convaincus que le dialogue et la concertation entre les parties intéressées constituent des conditions indispensables à la réunification pacifique de la patrie coréenne.

Les initiatives du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour parvenir à une solution du conflit en Afghanistan doivent être encouragées et poursuivies en vue de promouvoir une solution politique du conflit dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit du peuple afghan de décider de son propre destin, sans ingérence extérieure.

Le peuple du Timor oriental, victime d'un génocide de la part des forces étrangères qui occupent illégalement ce territoire, résiste depuis plus d'une décennie dans le noble objectif de conquérir son droit inaliénable et légitime à l'autodétermination et à l'indépendance. Ces justes aspirations du peuple maubère, que l'on tente de réduire au silence, doivent mériter une plus grande attention de l'Organisation en vue d'une solution juste à la question, préservant ainsi sa crédibilité.

Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale et en particulier au Portugal, la Puissance administrante de ce territoire, ainsi qu'au Secrétaire général de l'ONU, afin qu'ils persistent dans leurs efforts, tenant compte que les règles les plus élémentaires de justice nous imposent le devoir moral de continuer de mobiliser les ressources possibles en vue de créer les conditions nécessaires au libre exercice par le peuple maubère de ses droits élémentaires.

Les initiatives qui visent au désarmement revêtent une grande importance dans la présente conjoncture car, non seulement elles contribuent à réduire la tension internationale, principalement entre les superpuissances, mais elles peuvent également ouvrir, simultanément, la voie à la coopération pour le développement des pays sous-développés à travers l'utilisation des énormes ressources économiques humaines et technologiques consacrées jusqu'à présent à l'industrie de guerre.

Pour les pays en développement en général et pour l'Afrique en particulier, le désarmement et la paix ne constituent pas simplement une question de survie mais, également, une nécessité vitale pour le développement économique et social.

Dans l'océan Indien, l'on vérifie la présence militaire de pays étrangers à la région et ce, malgré les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment sa résolution 2832 du 16 décembre 1971, dans laquelle l'océan Indien est

M. da Luz (Cap-Vert)

déclaré zone de paix. A l'instar d'autres orateurs qui nous ont précédés, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre les mesures qui s'imposent en vue de la démilitarisation et de la dénucléarisation de cette région et pour en faire une zone de paix et de coopération.

Au moment où l'on enregistre une tendance à la prolifération géographique de l'arme nucléaire, l'expérience de l'océan Indien est, pour ce qui nous concerne, suffisamment révélatrice de la nécessité d'éviter que des situations identiques ne se répètent.

Nous voulons nous référer concrètement, ici, à l'Atlantique sud, une région possédant une identité spécifique dans laquelle pays africains et latino-américains qui en font partie détiennent des responsabilités et des intérêts particuliers qui doivent être sauvegardés. Nous pensons que la communauté internationale doit conjuguer ses efforts en vue de préserver cette région en tant que zone de paix et de coopération, éloignée des conflits internationaux, apportant ainsi une contribution de valeur à la promotion de la paix universelle. La situation de pauvreté, de famine, de sous-alimentation et de maladie menace les peuples des pays en développement, créant ainsi une source de danger supplémentaire pour la paix et la sécurité internationales.

Si, d'un côté, une telle situation peut être attribuée à des facteurs internes négatifs, d'un autre côté, et fondamentalement, celle-ci est la conséquence de l'injustice et des déséquilibres créés et alimentés par l'ordre économique international actuel. Aux effets néfastes des relations économiques internationales d'aujourd'hui sur les économies des pays en développement, s'ajoutent les déséquilibres des flux financiers. Les transferts liquides des pays en développement vers les pays développés atteignent des niveaux alarmants - 31 milliards de dollars en 1985, suivant une enquête des Nations Unies - alors que les flux financiers dans le sens inverse, incluant l'aide publique au développement, continuent à diminuer en termes absolus et réels.

De son côté, la réduction de l'aide publique au développement a accru les difficultés de ces pays. En effet, depuis quelques années, les flux de capitaux à des conditions favorables ont diminué, et l'objectif de 0,7 p. 100 du PNB fixé pour l'aide publique au développement dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie est loin d'être atteint.

M. da Luz (Cap-Vert)

La solution des problèmes économiques des pays en développement est complémentaire à celle des économies des pays développés. C'est donc de l'intérêt commun que se renforce la coopération pour le développement et que s'instaure un nouvel ordre économique international plus juste. Dans ce processus, la coopération Sud-Sud peut remplir un rôle important et contribuer à la création d'une autonomie collective des pays en développement.

L'Afrique, qui enserme en son sein le plus grand nombre des pays les moins avancés, a été le continent le plus affecté par l'actuelle crise économique internationale. Un facteur d'aggravation de cette situation réside dans les effets désastreux d'une sécheresse endémique et l'avancée progressive du désert. Pour affronter ces énormes difficultés, les pays africains affectés ont mobilisé leurs forces et leurs disponibilités dans un effort dont le succès dépend du volume et de la promptitude de la coopération internationale, principalement celle qui les lie aux pays développés.

La République du Cap-Vert, située dans une des régions parmi les plus arides et défavorisées du globe, le Sahel, et faisant partie du groupe des pays les moins avancés, a engagé une lutte ardue pour son développement économique et social. Nous poursuivons encore le combat commencé il y a 11 ans, au moment de notre indépendance, et qui a trait à la restauration de l'écosystème, au combat contre les effets néfastes de la sécheresse et de la désertification, à l'établissement des fondements pour un développement économique et social harmonieux du pays. L'expérience nous a démontré que si, d'un côté, la lutte pour le développement requiert la participation populaire et l'effort national, d'un autre côté, cette lutte détient dans la solidarité internationale une composante indispensable. Le Gouvernement cap-verdien apprécie, en effet, l'aide qu'il continue de recevoir de ses partenaires du développement. Nous avons su tirer le plus grand profit d'une telle aide, laquelle a contribué de façon significative à la solution de nos problèmes économiques.

Les problèmes qui affligent l'humanité sont nombreux et de diverse nature. Les crises se succèdent et les calamités naturelles et autres se répètent; les conflits persistent et prolifèrent, une année après l'autre. Cette constatation est faite par les hommes d'Etat et les gouvernants de toutes les régions qui se présentent à cette tribune. Dans le but d'une caractérisation plus correcte et

M. da Luz (Cap-Vert)

d'une solution des diverses questions que nous affrontons, des idées nouvelles, des suggestions et des propositions sont avancées, sans que nous puissions cependant observer de résultats visibles. Pour la solution des problèmes du développement, de la paix, de la justice sociale, du progrès et de la dignité de la personne humaine, les idées et les propositions ne suffisent pas.

La volonté politique, une vision du futur, l'esprit de solidarité entre les peuples et des pas décisifs dans la coopération internationale pour le développement sont nécessaires.

Nous avons bon espoir qu'à mesure que nous approchons d'un siècle nouveau, des décisions courageuses seront prises en vue de la réalisation de ces objectifs. Nous sommes certains que la raison et la solidarité humaine triompheront.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour cet après-midi. Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention d'une délégation dans l'exercice du droit de réponse doit être limitée à 10 minutes et celle de la seconde intervention à 5 minutes, et elle doit prendre la parole de sa place.

M. VU QUANG DIEM (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : J'ai demandé, au début de cet après-midi, à exercer mon droit de réponse. Je souhaitais répondre au représentant de la Malaisie. Toutefois, selon les instructions que je viens de recevoir de mon ministre, chef de la délégation du Viet Nam, il n'est pas nécessaire que nous y répondions.

Le chef de la délégation du Viet Nam expliquera sa position, lorsqu'il prendra la parole à l'Assemblée, le 6 octobre 1986. Je n'ai donc rien de plus à ajouter pour le moment.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : L'accord Simla, signé par les gouvernements de l'Inde et du Pakistan, en 1972, jette les bases d'un règlement de toutes les questions en suspens entre les deux pays, par le biais de négociations bilatérales et par des moyens pacifiques. Nous ne comprenons pas dès lors l'allusion du Ministre des affaires étrangères du Pakistan à la prétendue question du Jammu-et-Cachemire.

Notre position est bien connue et n'a par conséquent pas besoin d'être explicitée par ma délégation.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : La délégation de la République démocratique d'Afghanistan souhaite répondre à la déclaration qu'a faite, cet après-midi, le chef de la délégation du Pakistan.

Ma délégation est pleinement d'accord avec plusieurs points et éléments de cette déclaration.

Premièrement, le peuple afghan, conformément à ses traditions historiques et à sa nature, a toujours mené une résistance nationale héroïque contre toutes les forces du mal qui ont eu pour dessein de l'envahir ou de le réprimer.

Je souscris également pleinement à une autre partie de sa déclaration, qui souligne le courage indomptable, la constance dans la détermination et la fierté

M. Zarif (Afghanistan)

dans l'adversité de notre peuple. D'autres parties de sa déclaration ne sont toutefois pas conformes à la réalité.

Oui, il y a bien eu des violations des principes de la Charte des Nations Unies dans notre région qui affectent l'Afghanistan. Mais ces violations, flagrantes de par leur nature même, ne sont pas la conséquence de la présence d'un contingent limité de forces soviétiques en Afghanistan. Elles sont en fait la conséquence d'une ingérence armée continue perpétrée contre notre peuple, notre pays, notre révolution et notre gouvernement, à partir de territoires situés au-delà de nos frontières, par ces forces qui aujourd'hui dénoncent sans cesse la présence de troupes dans mon pays. On prétend que près d'un million d'Afghans ont perdu la vie. Certes, certains sont morts courageusement en défendant leur pays contre les visées malfaisantes de certains milieux, mais cela ne tient pas à la présence de contingents limités de troupes dans le pays.

Les faits susmentionnés, qui ont trait à la guerre non déclarée et continue, perpétrée par les milieux impérialistes, hégémonistes et autres milieux réactionnaires contre l'Afghanistan, ont affecté nos vies, entraînant de graves pertes en vies humaines et des dommages énormes pour notre économie, lesquels s'élèvent aujourd'hui à plus de 40 milliards d'afghanis. Cela représente près des trois quarts des investissements aux fins de développement faits en Afghanistan 20 ans avant la révolution. Il s'agit là d'une réalité malheureuse que nous nous devons de révéler à la communauté internationale.

On a prétendu aussi que 5 millions d'habitants, soit un tiers de la population du pays, ont été contraints de se réfugier au Pakistan et en Iran. C'est tout à fait faux. Les enquêtes menées par des organismes impartiaux, parmi lesquels certaines organisations des Nations Unies, ont attesté que le nombre des réfugiés avait été largement exagéré par ceux qui tirent profit de tels mensonges. On a doublé, et même triplé, le nombre d'Afghans enregistrés comme vivant au-delà de nos frontières; des populations locales ont été enregistrées, en tant que réfugiés, afin qu'elles puissent profiter de l'aide prodiguée aux réfugiés. Il y a eu aussi falsification de ces chiffres afin d'obtenir une aide accrue, non pas au profit de ces réfugiés, mais du Gouvernement pakistanais.

D'autres facteurs ont entraîné également une exagération du nombre de populations réfugiées. Le facteur le plus notable est l'inclusion des nomades qui

M. Zarif (Afghanistan)

émigrent de façon saisonnière de l'Afghanistan vers le Pakistan en hiver, et qui retournent en Afghanistan, en été. Ces précisions devraient permettre de dénombrer avec exactitude les Afghans qui ont quitté le pays pour d'autres territoires.

On a prétendu que le Pakistan fournit une aide humanitaire islamique, conformément aux devoirs islamiques et humanitaires. La nature de l'aide fournie à ceux qui ont trouvé refuge au Pakistan est très loin d'être islamique ou humanitaire. Cette affirmation est elle aussi tout à fait fausse.

La cause fondamentale du problème et de la situation autour de l'Afghanistan, qui affecte la région tout entière, y compris mon pays, réside dans l'ingérence de certains milieux dans un pays. La présence de plus de 130 camps d'entraînement de contre-révolutionnaires, le flot de quantités considérables d'armes et d'armements fournis à ces contre-révolutionnaires, l'entraînement qui leur est dispensé et tous les types d'aide politique, économique, diplomatique et autres, sont les causes véritables de la situation tragique qui règne à l'heure actuelle dans cette région.

On a allégué que le Pakistan oeuvre, de façon sincère et constructive, à une solution politique. Je ne tiens pas, à ce stade, à réfuter cette allégation, le processus de négociation ayant enregistré des progrès notables. Nous aimerions cependant que cette affirmation soit étayée par les faits dans le processus de "proximity negotiations".

Le fait que l'Assemblée soit toujours saisie de la prétendue question de l'Afghanistan nous amène à mettre en question le degré de sincérité. Des débats futiles en Assemblée ne favoriseront jamais la tenue de négociations sérieuses. Ceux qui prétendent déployer des efforts sérieux et sincères en faveur de ces négociations devraient immédiatement renoncer à abuser de l'Assemblée générale et à mener une entreprise de propagande qui nuit à ces négociations.

Tels sont certains des points que je souhaitais relever. Il y en a de nombreux autres que je pourrais également relever.

La séance est levée à 18 h 30.